

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
 Un an, 24 francs; — Six mois, 14 francs; — Trois mois, 6 francs.
 Le numéro: 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
 Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
 Le volume semestriel: 14 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
 LA COLLECTION DES 28 VOLUMES: 300 FRANCS
 Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
 13, QUAI VOLTAIRE
 SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

13^e Année. N^o 744. — 15 Juillet 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
 13, QUAI VOLTAIRE
 Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
 Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire: M. E. HUBERT



LE COMTE DE PARIS et le DUC DE CHARTRES (commandant Robert Lefort.)

COURRIER DE PARIS

Il paraît que nous nous faisons d'étranges illusions.

Tous les jours, dans tous les journaux, nous répétons que Paris, comme le Phénix, est ressuscité de ses cendres, que les rues ont repris leur aspect accoutumé, que la vie a recommencé à circuler à pleines veines dans ce grand corps un instant épuisé.

Et, en l'imprimant, nous croyons être dans la vérité.

Eh bien ! non ! Nous sommes les jouets d'une fausse optique. Nous nous plaçons tout simplement à un mauvais point de vue.

Pour vous en convaincre questionnez, comme j'ai eu l'occasion de le faire dix fois encore cette semaine, consultez les étrangers de passage ici, ceux-là, bien entendu, qui n'avaient pas revu Paris depuis l'époque de sa véritable splendeur.

Tous vous répondront avec l'unanimité la plus décisive que la grande capitale est méconnaissable.

Ce qui les frappe surtout c'est le ralentissement de cette fiévreuse ardeur qui emportait par les places et boulevards passants et voitures, c'est l'insuffisance de l'éclairage nocturne, c'est... c'est tout parbleu !

— Cela nous fait maintenant l'effet d'un Paris de province, me disait hier l'un d'eux.

Or, ce qui nous trompe, nous autres, c'est la comparaison. Nous nous rappelons la ville telle que le siège l'avait faite, que la Commune l'avait dé faite.

Et alors, trouvant naturellement une notable amélioration, nous nous imaginons qu'il n'y paraît plus.

Grosse erreur !

Il y paraîtra bien longtemps encore. Qui sait s'il n'y paraîtra pas toujours ?

— On fait cependant ce qu'on peut pour effacer les traces de nos sinistres.

Peut-être même fait-on trop.

Je m'explique.

Un journal annonçait hier que l'infatigable et habile M. Alphand s'était mis à l'œuvre pour rétablir en leur état primitif... les pelouses du Trocadéro !

Nul plus que nous ne rend hommage à l'activité sans seconde de notre général en chef des plantations. Aux Champs-Élysées et ailleurs il a fait déjà des miracles de résurrection. Mais, en conscience, quel besoin pouvons-nous avoir du Trocadéro et de ses gazons placés à perpétuité devant le soleil, comme le gigot devant la coquille ?

Ce fut là une des grosses énormités de l'haussmannisation. L'escalier, à un demi-million la marche, est ridicule. Si encore ces millions avaient produit quelque chose de grandiose et de beau. Mais c'est tout le contraire.

Les pelouses du Trocadéro coupées par des rues sans maisons sont une glacière l'hiver, un four l'été, un coupe-gorge le soir. C'est un Sahara postiche qu'on s'est amusé à créer là pour isoler ce malheureux Passy du reste de la civilisation.

Voyons ! l'occasion n'est-elle pas incomparable ?

La ville a besoin, grand besoin de pièces de cent sous. Il y a là d'immenses terrains qui à deux ou trois cents francs le mètre donneront un précieux bénéfice. Mettez-moi donc, carrément le Trocadéro en vente. Bâissez-y de bons immeubles qui jouiront d'une vue splendide et d'un air n'ayant jamais servi. Vous ferez à la fois une spéculation parfaite et un acte de goût. Un quartier peuplé, gai, vivant remplacera ces steppes dont la verdure ressemble à ces malheureuses prairies que les charcutiers sèment dans les assiettes de leur devanture. Personne ne sera tenté de se plaindre du changement, et la caisse municipale, à laquelle les trente sous ont pratiqué tant de saignées, sera un brin reconfortée par ce joli appoint.

— Tandis qu'on refait la toilette de nos promenades, on rouvre les portes de nos Musées.

Au Luxembourg le hasard a fait des siennes, comme toujours.

Une vingtaine de toiles nouvelles ont été installées dans les salles remises en ordre. Or parmi ces toiles une de celles qui attirent le plus les regards est un paysage signé....

Signé : Courbet, parbleu !

L'ex membre de la Commune en opérant sa rentrée comme artiste, dans ce palais que ses chers collègues voulaient faire sauter ! Le contraste ne manque pas de piquant à coup sûr.

Aussi les commentaires vont-ils leur train tout le jour devant le tableau du démolisseur d'Ornans. Et dame, si Courbet pouvait entendre, je doute qu'il écoutât avec plaisir.

— A propos de plaisir, la future condition des théâtres continue à être un des gros points d'interrogation de l'avenir.

Les malheureux auteurs dramatiques sont en proie au sombre découragement et se murmurent sur l'air des *Deux Gendarmes*, de Nadaud :

Ah ! c'est un métier difficile
D'amuser la *société* !...

Ce matin même j'ai rencontré encore l'un de ces martyrs de la perplexité qui cheminait tête basse.

Et l'abordant :

— Ah ! monsieur.

— Un deuil de famille ?...

— Un deuil de cerveau.

— Comprends pas.

Vous ne comprenez pas... Ah ça ! vous vous figurez donc candidement qu'il suffit au bonheur d'un homme de faire graver sur ses cartes de visite ces mots : X., *auteur dramatique*, et que du coup cela vous donne des rentes ?

— Permettez...

— Non, je ne permets pas ; car vous êtes tous les mêmes, et l'amertume me monte aux lèvres, à la fin !

— Je ne vous dis pas que...

— Vous ne me dites pas... Bah ! vous voulez bien reconnaître que pour être écrivain, il faut écrire. Or ça, voudriez-vous me dire, s'il vous plaît, à quel genre de pièces je puis me vouer aujourd'hui ?

A la comédie de mœurs ?... quelles mœurs ? celles de l'Empire. Elles ont été assez bafouées, et d'ailleurs elles sont tombées si bas qu'il n'y a plus à les prendre même avec des pincettes. Quant aux mœurs actuelles, comme nous traversons au pas de course une période de transition, où il n'y a rien encore la comédie perd ses droits.

— Le pis est que...

— Ferai-je du vaudeville ? Heureux ceux qui ont le cœur assez léger pour aiguïser la pointe d'un flouflou en ce moment. Mais je ne suis pas de ceux-là... Alors, me direz-vous, rabattez-vous sur le drame... Quel drame, s'il vous plaît ?... Le drame militaire ?... *gloire et victoire... français et succès* ! les rimes, là, ont été jusqu'à nouvel ordre rayées du dictionnaire par Sedan, etc. Les apothéoses où Bonaparte apparaissait sur son cheval blanc, les *à cheval, messieurs* ! et autres beautés du répertoire chauvin seraient trop durs à entendre aujourd'hui... N'en parlons même pas.

— Soit ! Mais le drame romanesque...

— Le drame romanesque !... Vous voulez bonnement que des gens viennent s'attendrir sur la pathétique de M^{lle} Proisetel, ou le coup de poignard reçu par l'ingénue, quand on vient d'assister à ces effroyables drames de la réalité qui ont usé en nous pour plusieurs années la sensibilité disponible... Je ne me sens pas de force à faire concurrence au massacre des étapes ou aux incendies de Paris... Donc, ni comédie, ni vaudeville, ni drame... Reste la féerie... Mais outre que ce genre absurde est usé jusqu'à la corde, mesdames les figurantes ont effroyablement maigri pendant le siège et le coton va être surtaxé... Littérature perdue de ce côté encore...

Comme suprême ressource, j'avais pensé à fabriquer un livre d'opéra. Mais au prix où est le ténor, il est peu probable qu'on soit en mesure de monter de longtemps autre chose que des reprises allant avec des doublures.

Vous le voyez, mon cher, métier perdu... De ce pas, je vais voir le directeur de Guignol pour lui proposer un scénario. C'est mon dernier espoir.

Tout passe, mais le gendarme et le commissaire restent...

Sur ce, mon original me quitta...

Convenez qu'il ne raisonnait pas si mal en ayant l'air de déraisonner.

— La première primeur musicale nous est réservée (c'est un *reporter* qui parlait hier ainsi), c'est la cérémonie franche du regretté Aubert.

On assure que pour donner une splendeur exceptionnelle à ces obsèques du chef de club français, rien ne sera épargné. Il a ajouté même que la Patti et Faure reviendront tout exprès de l'étranger.

Pour ce qui est de la Patti, l'applaudissement est sans mélange. Quant à Faure, il en est déjà qui insinuent qu'il choisit adroitement une occasion de rentrer pour se soustraire aux manifestations d'hostilités que lui vaudrait certainement son départ de Paris au moment du siège.

A ceux qui tiennent ce langage, nous répondrons nettement ; car il serait temps d'en finir avec les déclarations vaines et les tirades enfantines : ce fut une des maladies de l'année dernière que la persécution du franc-fleur. On aurait dit que ceux qui restaient croyaient, en faisant simplement leur devoir, accomplir un exploit si énorme qu'ils avaient droit de haute et basse justice sur le reste de l'univers.

Certes, quiconque a sans motif déserté le poste de péril a failli. Mais comment ne comprendrait-on pas qu'il y a des catégories à faire.

Voici Faure, par exemple.

Pendant toute la guerre il a à l'étranger donné des représentations au bénéfice de nos blessés. Plus de soixante mille francs sont ainsi venus par lui au secours de l'infortune.

Et vous croyez qu'il n'a pas rendu autrement service que s'il était allé un fusil sur le bras s'enrhummer aux remparts, en attendant que le plan Trochu ait pris de la moisissure.

J'ajouterai qu'un grand artiste, quel qu'il soit, ne s'appartient vraiment pas.

N'est-il pas à jamais déplorable qu'on ait perdu un Henri Regnault ? Ne valait-il pas mieux que cette fin glorieuse, mais stérile ? Si Raphaël avait vécu en 1870, estimez-vous qu'il n'était bon qu'à faire le n° 32 de la 4^e compagnie du 112^e bataillon ? Les existences ne se comptent pas, elles doivent se peser.

Le public, revenu successivement de ses exagérations patriotiques, fera à Faure, quand il reparaitra, l'accueil qu'on doit à un artiste hors ligne qui n'a pas un instant cessé de bien mériter de la patrie absente.

— Ce qui atteste, quoi qu'en ait dit mon étranger du début, que la vie normale tend à reprendre son cours, c'est la réapparition solennelle du *Canard*.

Cher canard ! joie du fait divers ! délices du *Constitutionnel* ! Pâtüre des âmes crédules ! Cher canard, on s'est bien moqué de toi. Mais comme tu nous a manqué depuis dix mois ! Hélas ! il ne restait plus de place pour toi au milieu de nos horreurs. Mais tu reparais, Sois béni. Salut à toi !

Prudhomme disait à propos de ton retour :

— Le canard, c'est l'hirondelle de la tranquillité !

Tu as d'ailleurs fait une rentrée imposante, du premier coup tu nous a presque rendu le *serpent de mer*.

Oui, cette semaine les journaux ont annoncé la découverte sur les côtes d'Afrique du *poisson cerf-volant*, espèce encore inédite, ornée de deux cornes, d'une queue de chat, et remplaçant les dents par une *lime* naturelle, assez puissante pour scier du bois !!!

N'est-ce pas que c'est réussi ? N'est-ce pas aussi que le cœur se reprend à battre doucement à la vue de ce vieil ami qu'on croyait perdu ?

— Et le mot de la fin.... une résurrection aussi !

B..., pendant la campagne, s'est affublé du brassard de la Société de Genève, ce qui l'a soustrait au service actif, mais ne l'a pas empêché de faire des pieds et des mains, après coup, pour être décoré.

Vains efforts, l'ambulancier a échoué.

Un ami le rencontre. B... lui conte sa déconvenue.

— Tu aurais dû t'en douter, mon bon... La Croix-Rouge mène à la rue du Four.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

Un document d'une importance réelle a vivement attiré l'attention publique pendant les quelques jours qui viennent de s'écouler, nous voulons parler, nos lecteurs l'ont compris, de la proclamation de M. le comte de Chambord.

Elle est adressée au peuple français, et c'est, d'un bout à l'autre, une déclaration de principes.

L'arrivée de l'héritier direct de Charles X, et des informations puisées à diverses sources, donnaient lieu de penser que le chef de la maison de Bourbon ne tarderait pas à prendre la parole. Il l'a prise en effet et on ne peut refuser à ce langage la franchise, la loyauté, l'élevation, les nobles qualités, enfin, qui le recommandent à l'estime de tous.

Mais si le langage prouve en faveur du prince qui l'a tenu, ne peut-on pas dire aussi qu'il creuse un abîme entre son pays et lui ?

Le paragraphe relatif au drapeau est comme un coup de foudre, et ce premier coup a eu pour effet de scinder le parti légitimiste en deux grandes fractions.

Les uns, ceux que l'on pourrait appeler les Jacobites de la légitimité, se sont ralliés au comte de Chambord. Il a parlé, ils se sont inclinés; ils ont la religion de l'obéissance. Il en est de leur opinion politique comme de la foi des catholiques quand le pape lance une encyclique du haut du Vatican. Ils y répondent, quelles que soient leurs sympathies, par la soumission.

Les autres, plus mêlés au mouvement des esprits, plus au fait des besoins, des aspirations, et pourquoi ne pas le dire, des légitimes amours d'un peuple qui a vaincu et souffert sous des couleurs nouvelles rendues sacrées par le malheur, se sont séparés de leur roi.

Entre un homme, si haut placé qu'il soit, et le pays, ils ont choisi le pays. Des yeux tournés jusqu'alors vers le passé regardent à présent l'avenir.

Cette même scission qu'on a remarquée parmi les hommes elle s'est manifestée parmi les journaux.

Une note rédigée par un groupe considérable de députés, et qui portait la marque de leurs sentiments, ou pour mieux dire, de leurs dissentiments, a été envoyée aux divers organes de la presse légitimiste. Un certain nombre, et dans ce nombre les plus importants, l'ont insérée et appartiennent désormais à l'opinion représentée par les signataires. Les autres l'ont écartée de leurs colonnes.

C'est donc un fait accompli aujourd'hui; il y a dans le parti légitimiste si compact, si uni, jusqu'à ce jour, une rupture. Elle ira s'élargissant par la force même des choses, et il y aura bientôt entre ces deux fractions du parti la même distance qui sépare en Angleterre les Wighs des Torys.

C'est leur chef qui l'a provoquée. Personne ne songera à lui faire un crime de sa sincérité. Il est de ces situations qui demandent une complète franchise, et la question avait une telle importance qu'elle voulait être tranchée et tranchée nettement, à la veille surtout de démarches qui auraient eu le caractère d'un manifeste.

L'histoire émue dira, un jour, quelles scènes ont marqué ce dénouement, qui a presque la valeur politique d'une abdication. Elles n'ont manqué ni de grandeur ni d'imprévu, et semblent clore une existence à laquelle la dignité dans les actes et la noblesse dans les paroles n'ont jamais fait défaut.

Sa proclamation lancée, et après un séjour de quelques jours à peine sur le sol de la patrie, le comte de Chambord est rentré dans l'exil.

Il sentait qu'il n'avait plus rien à faire en France.

Quelques-uns, étonnés, ont pu croire, en lisant cette proclamation, que c'était un suicide et que celui qui avait été le duc de Bordeaux, l'enfant du miracle, ayant eu comme une vision des abîmes que dix révolutions ont ouverts dans le vieux royaume de Louis XIV, avait voulu lui-même écartier de sa tête une couronne périlleuse.

Nous ne le croyons pas. Nous aimons mieux penser qu'en signant cet acte suprême de sa vie publique,

le comte de Chambord a obéi simplement au cri de sa conscience.

On peut dire aujourd'hui que la fusion a vécu.

Pendant bien des années, mais surtout pendant ces derniers jours, bien des esprits d'élite, bien des hommes convaincus s'en étaient occupés avec une ardeur que ne rebutait aucun obstacle et des espérances auxquelles les événements semblaient donner la probabilité, sinon même la certitude du succès. Il n'en sera plus question désormais.

Si le respect, mieux que cela la religion des principes et des traditions de sa famille imposaient un devoir impérieux à M. le comte de Chambord, le souvenir des périls affrontés, des batailles livrées, d'une longue communauté de gloires et de deuils, rend le drapeau tricolore sacré à d'autres princes. Et ce n'est pas à l'heure sanglante où il vient d'être déchiré par une longue suite de désastres marqués à la dernière heure par un triomphe, qu'ils le peuvent abandonner.

On s'est beaucoup occupé et préoccupé, ces temps-ci, des princes de la famille d'Orléans momentanément réunis à Paris. Ils y étaient tous, ceux qui étaient arrivés dès les premiers jours et ceux qu'on attendait encore, c'est-à-dire M. le prince de Joinville, M. le duc d'Aumale, M. le comte de Paris, M. le duc de Chartres, puis M. le duc de Nemours avec son fils M. le duc d'Alençon, et M. le duc de Montpensier, auxquels s'étaient joints M^{me} la princesse Clémentine et son fils, le prince Philippe de Wurtemberg.

Aussitôt que M^{me} la comtesse de Paris, relevée de ses couches sera en état de supporter les fatigues du voyage, les princesses de la famille d'Orléans quitteront leurs résidences d'Angleterre pour se fixer provisoirement au château de Randan, en Auvergne, où le prince de Joinville leur offre l'hospitalité.

En attendant, les princes font connaissance avec les besoins, les habitudes d'esprit, les aspirations, les tendances d'un pays auquel tant de liens les attachent, après que tant de catastrophes les en avaient séparés.

Mais ce que d'abord ils éprouvent et ce qui déborde de leurs discours, c'est la joie immense du retour. Les pères pleuraient d'avoir perdu leur pays; les fils pleuraient de ne pas le connaître.

Une destinée maligne semble promener la France un peu lasse d'élections en élections. C'est comme une valse sans repos qui l'entraîne autour des urnes incessamment ouvertes.

A peine les élections du 2 juillet sont-elles achevées; et on sait au milieu de quel déluge d'affiches et de professions de foi, que de nouvelles élections se préparent. Qui pourrait compter celles auxquelles Paris et la France ont été conviés depuis le 4 septembre. Ah! que de votes et combien qui pourraient compter parmi les plus désastreux! Le deuil public en conservera longtemps le souvenir.

Il s'agit cette fois d'élections municipales. Les vingt arrondissements de Paris sont appelés le 23 juillet prochain à élire les conseillers municipaux qui doivent prendre en main la direction des affaires de la grande ville et, pour le dire en passant, elles sont quelque peu embrouillées, ces affaires sur lesquelles ont passé les crimes et les folies de la Commune.

Les élections du dimanche 23, ont donc une importance qui n'échappera à personne. Il faut rendre à la ville le calme moral et à ses finances l'ordre qui en est la condition vitale. Ici l'abstention serait un crime qui pourrait avoir des conséquences fatales. Qu'on ne l'oublie pas, la question de la Commune est toujours à l'ordre du jour. Elle est morte en fait, cette Commune d'exécrable mémoire, en idée elle vit toujours. C'est le rêve de quelques esprits pervers, c'est l'aberration d'un grand nombre d'autres aveugles ou ignorants.

Que les électeurs le sachent donc et qu'ils se pénètrent bien de cette vérité. S'ils reculent devant le mince dérangement d'une heure pour aller au scrutin et y déposer leurs votes, c'est une chance de triomphe qu'ils donnent à la liste du désordre et de la folie.

Une expérience a été faite. Des hommes d'état sortis du café de Suède ou du café de Madrid ont passé par les vingt mairies de Paris. Ce qui était des mairies, ils en ont fait des écuries d'Auégias.

Chacune avait ses règlements, sa police, son administration, ses finances, surtout ses fantaisies. Il faut nettoyer tout cela. Des conseillers sages, intelligents, rompus au maniement des affaires, les connaissant à fond, actifs, dévoués, y suffiront à peine. Si on en nomme d'autres qui promènent leurs discours dans les clubs, Paris déjà malade de viendra incurable.

Donc Parisiens, souvenez-vous des Tirard et des Mottu! Souvenez-vous en pour les oublier! Il y va du salut de la grande ville.

Une chose bonne entre toutes les choses tristes qui nous ont accablés c'est la prochaine délivrance d'une partie de notre territoire.

Un premier demi-milliard a été payé à la Prusse, qui a reçu — ce sont les journaux allemands qui le racontent — seize wagons chargés d'or et d'argent. Trois de nos départements, la Seine-Inférieure, l'Eure et la Somme, vont être abandonnés par les Prussiens et rendus à l'administration française. Ce sera pour ces populations cruellement éprouvées par tous les maux qu'entraîne une longue occupation un immense soulagement. Elles en attendent le moment avec une anxiété que rend plus vive l'approche de la délivrance.

Un nouveau milliard versé dans les caisses prussiennes — et ne rappellent-elles pas ce fameux tonneau des Danaïdes dont jamais rien ne pouvait combler le vide? — permettra d'espérer la retraite des armées de l'empereur Guillaume des forts de la rive droite, des départements de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Mais il faut en outre, que l'ordre paraisse au gouvernement prussien, suffisamment rétabli à Paris. Il l'est; et des négociations sont ouvertes entre le cabinet de Versailles et le cabinet de Berlin pour faire pénétrer cette conviction de l'esprit de M. Thiers dans l'esprit de M. de Bismark.

M. Thiers y mettra, on peut en être sûr, autant d'intelligence que d'activité. On a donc la ferme espérance qu'il réussira.

Cette partie du territoire de la France rendue à la France, la Champagne tout entière, une partie de la Bourgogne, ce qui nous reste de la Lorraine demeureront encore sous la surveillance des baïonnettes prussiennes. Que cette pensée atroce nous inspire la résolution mâle de rester unis; d'appliquer toutes nos forces et toutes nos ardeurs à l'œuvre du salut commun et la délivrance du pays sera la récompense de nos efforts.

Une France refaite, rien ne sera plus impossible dans l'avenir. Mais il faut la refaire.

Là-dessus point d'illusion.

On sait dans quels liens de fer l'Alsace et la Lorraine sont étreintes. Elles souffrent mille maux et les endurent avec un courage viril qui rend plus solides les attaches secrètes qui les unissent à la France mutilée. Une mesure vient d'être prise par le Gouvernement qui obtiendra l'assentiment général. Elle était réclamée également et par le patriotisme et par l'humanité.

Désormais les enfants qui ont abandonné l'Alsace pour chercher un asile en France, où tant de mains les ont accueillis, seront assimilés pour l'habillement, l'entretien, l'instruction, aux enfants de troupe et répartis dans les régiments. Ils y trouveront une famille en même temps qu'une patrie.

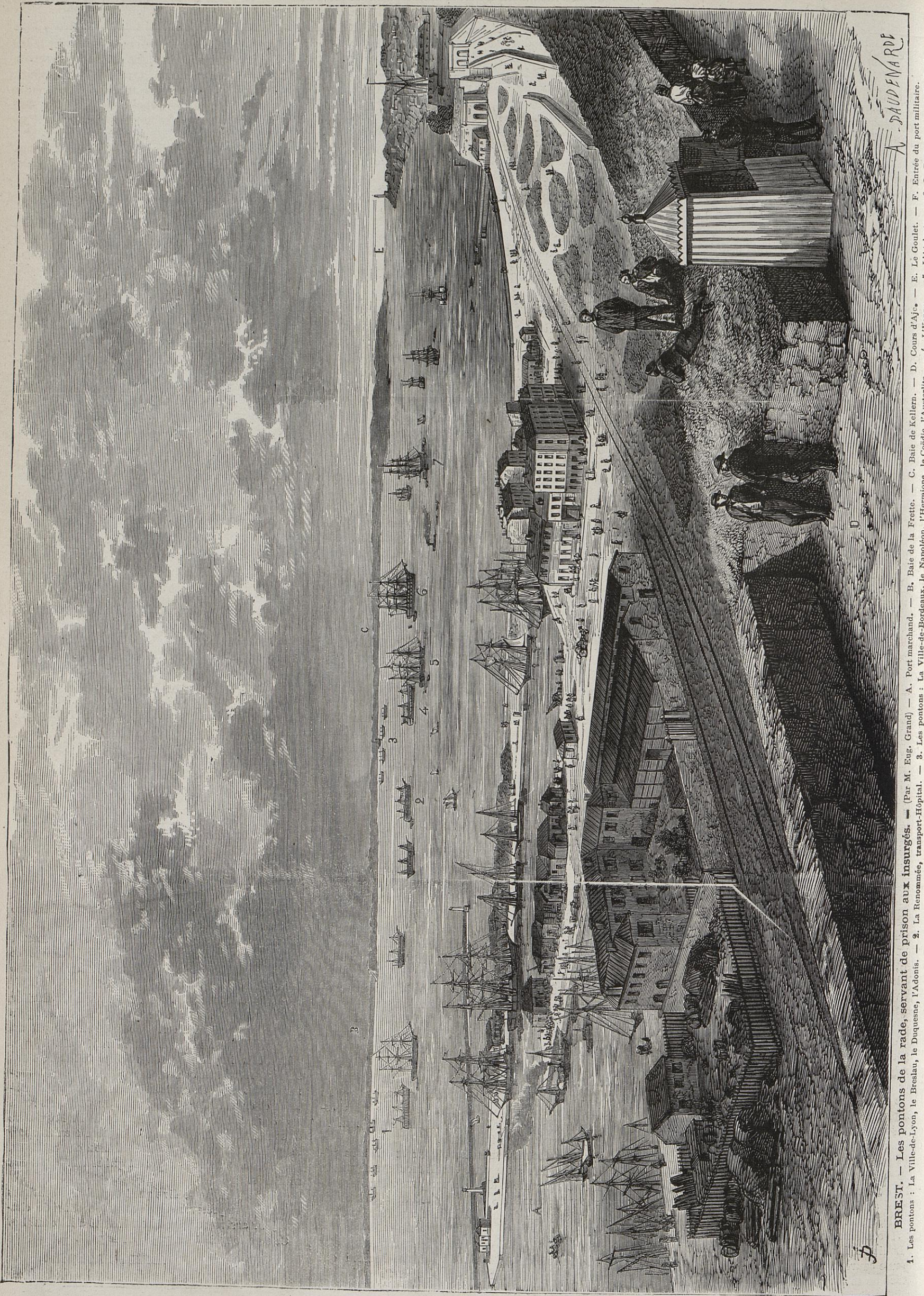
Cette mesure d'ailleurs ne fera que régulariser une situation dont plusieurs régiments avaient pris l'initiative, poussés à cette œuvre de charité par un sentiment honorable de solidarité nationale.

Des lois importantes en matière de finances ont été tout récemment adoptées par l'Assemblée nationale. Elles augmentent le chiffre des impôts déjà existants et en créent quelques uns nouveaux. Ils sont, les uns et les autres, destinés à établir l'équilibre dans nos budgets. Chacun se résignera à en accepter le poids. La guerre et la révolution ont laissé un gouffre, le gouffre du déficit qui se chiffre par des milliards.

Chaque citoyen se dira que les quelques centimes que l'Etat va prélever sur sa consommation de chaque jour arriveront par la continuité à le combler.

Ce sera le rachat du pays par le pays.

AMÉDÉE ACHARD.



BREST. — Les pontons de la rade, servant de prison aux insurgés. — (Par M. Eug. Grand) — A. Port marchand. — B. Baie de la Frette. — C. Baie de Kellern. — D. Cours d'Ajic. — E. Le Goulet. — F. Entrée du port militaire.
 1. Les pontons : La Ville-de-Lyon, le Breslau, le Duquesne, l'Adonis. — 2. La Renommée, transport-Hôpital. — 3. Les pontons : La Ville-de-Bordeaux, le Napoléon, l'Hermione, le Coëdic, l'Austerlitz. — 4. L'Yonne. — 5. L'Atlantio. — 6. La Bretagne. — 7. Le Borda.

M. DUCATEL

Le meilleur éloge qu'on puisse faire de M. Ducatel, c'est de publier le rapport officiel qui précède sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur.

Rapport à M. le chef du pouvoir exécutif, président du conseil des ministres.

« Versailles, le 1^{er} juillet 1871.

« Monsieur le président,

« Le 21 mai dernier, à trois heures de l'après-midi, au moment où le feu de nos batteries était dirigé avec la plus grande énergie sur la partie de l'enceinte de Paris, voisine de la porte de Saint-Cloud, tout à coup un homme est apparu près de cette porte, au bastion 64, agitant un mouchoir blanc en guise de drapeau parlementaire.

« Ce signal est aperçu de nos avant-postes, heureusement très-rapprochés; on se demande toutefois si l'on n'a pas encore à redouter une de ces trahisons dont on avait déjà eu plusieurs fois à souffrir; mais bientôt le commandant des troupes établies sur ce point, le capitaine de frégate Trève, après avoir défendu à ses soldats de le suivre, se précipite seul en avant, et reconnaît immédiatement qu'il est en présence d'un homme qui s'est dévoué pour le pays. Cet homme était M. Jules Ducatel, simple piqueur au service municipal de la ville de Paris, demeurant près du Point-du-Jour, qui avait déjà fait, dans le même but, plusieurs reconnaissances périlleuses, et qui, après avoir constaté que les



M. DUCATEL, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

insurgés avaient été délogés par le feu de notre artillerie de cette partie du rempart, venait, au péril de ses jours, en avertir nos troupes et les mettre à même de pénétrer dans la ville, sans avoir à faire brèche et à donner l'assaut.

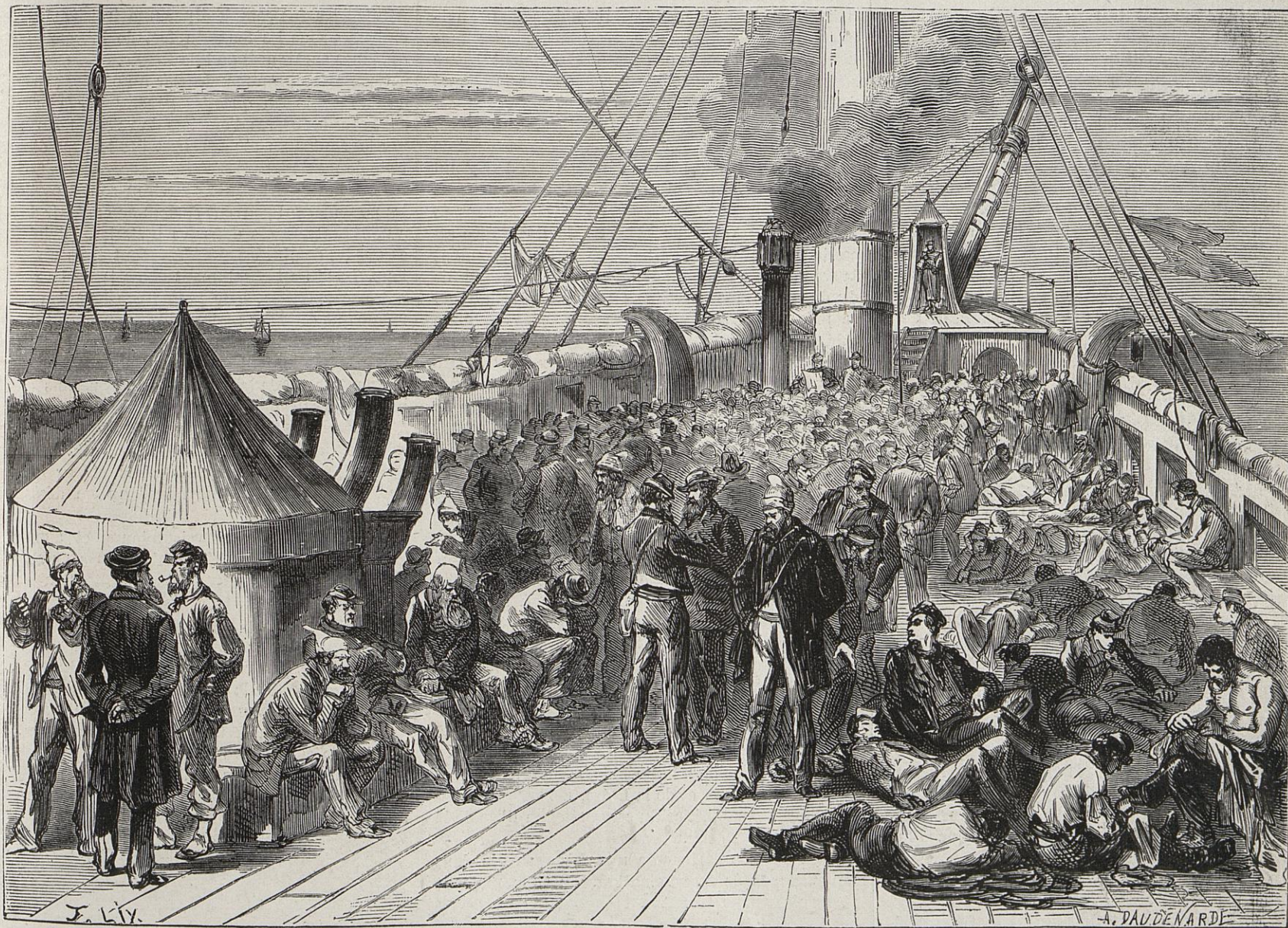
« A l'aide de ces précieuses indications, l'armée entra dans Paris et prenait possession, sans résistance, de la porte de Saint-Cloud et des deux bastions voisins.

« Averti par le télégraphe, le général Douay put accourir, s'emparer de l'espace compris entre les fortifications et le viaduc, et faire ouvrir la porte d'Auteuil après un combat assez vif.

« Ducatel fit ensuite part au général Douay de la possibilité qu'il y aurait d'aller jusqu'au Trocadéro; il servit de guide au colonel Piquemal, chef d'état-major de la division Verger. On arriva ainsi devant la barricade qui barrait le quai de Grenelle. Ducatel se montra seul en avant, malgré les coups de fusils qui étaient échangés, entraîna en parlementant la fuite des insurgés, et donna ainsi à la colonne le moyen de franchir la barricade et d'enlever le Trocadéro.

« C'est alors que Ducatel faillit être victime de son dévouement. Saisi par les insurgés, il fut amené jusqu'à l'École militaire, et allait être fusillé, lorsque l'apparition de nos troupes dissipa les membres du prétendu conseil de guerre qui s'appretait à le juger.

« M. Ducatel a ainsi rendu le plus signalé des services, et vous jugerez sans doute, monsieur le président, qu'une récompense exceptionnelle lui



BREST. — L'avant d'un ponton occupé par les prisonniers insurgés. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.)

est due : je ne puis mieux faire d'ailleurs que de laisser parler ici M. le commandant Trève, témoin de l'incident sauveur qui a déterminé la fin de l'insurrection parisienne :

« Lorsque Ducatel est subitement apparu au bastion 64, agitant un mouchoir blanc, nos batteries dirigeaient leur feu sur cette partie des remparts.

« Nous l'avons cru perdu pendant quelques minutes. Déjà trompés par des appels de ce genre, nos soldats s'apprétaient à punir ce brave serviteur.

« La Providence, en l'arrachant à des périls si multipliés, a sans doute voulu récompenser un trait d'héroïsme bien rare.

« En effet, passer à travers les lignes des insurgés, gagner peu à peu le Point-du-Jour et venir enfin nous crier, sous une pluie de projectiles, que cette partie de Paris était à nous si nous le voulions, c'est là un acte qu'un grand cœur peut seul accomplir. »

« A ces nobles paroles, qui méritent de devenir historiques, je n'ai rien à ajouter, monsieur le président, et je vous prie de vouloir bien signer le projet d'arrêté ci-joint conférant à M. Jules Ducatel la croix de chevalier de la Légion d'honneur, que demandent pour lui les meilleurs juges des traits de courage et de dévouement, M. le ministre de la guerre et M. le maréchal de Mac-Mahon.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respect.

« Le ministre des travaux publics,

« R. DE LARCY. »

LE COMTE DE PARIS

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, est né à Paris le 24 août 1838.

Il est le fils aîné de ce duc d'Orléans si malheureusement enlevé à la prédilection du peuple français par un accident de voiture arrivé sur la route de la Révolte.

C'était le 14 juillet 1842. « Jamais la mort d'un homme, dit l'auteur de *Lutèce*, n'a causé un deuil aussi grand. Il n'y eut que sanglots et lamentations sur le compte du beau prince qui venait de s'éteindre si jeune et si charmant, ce caractère si chevaleresque, ce Français dans la plus aimable acception du mot. Pour la France, la fin prématurée du jeune prince est un malheur réel. »

La princesse Hélène, veuve de l'héritier présomptif du trône de France, prit en main l'éducation de ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Elle se consacra tout entière à cette œuvre, convaincue, comme elle l'a écrit plus tard, « qu'il faut que le sentiment du beau se développe dans les jeunes âmes des enfants. » Avec le sentiment du beau, elle développa également chez les deux princes les principes de la vérité, de la loyauté, du patriotisme.

Plein de raison et de profondeur grandit le comte de Paris, dont le malheur semblait s'appliquer à fortifier l'âme. Il avait quatre ans quand la mort vint lui enlever brutalement l'affection de son père; il en avait dix lorsque la Révolution de 1848 lui arracha sa patrie et le condamna à un exil de vingt ans, exil dont un récent décret de l'Assemblée nationale vient de faire cesser l'amertume.

Le comte de Paris a fait son apprentissage des armes en Amérique, où il accourut pour défendre une des plus nobles causes, l'affranchissement des noirs. Il combattit pendant deux ans dans les armées du Nord. Il revint en Angleterre où deux ans après, le 30 mai 1864, il se mariait avec la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier, son oncle.

Pendant son éloignement du sol français, le comte de Paris a beaucoup voyagé. Il résidait d'ordinaire à Twickenham sur les bords de la Tamise. C'est là qu'il vivait en famille; c'est là que sont nés ses deux enfants : la princesse Marie-Amélie-Louise-Hélène et le prince Louis-Philippe-Robert, âgé aujourd'hui de trois ans,

Depuis sa rentrée en France, le comte de Paris a été reçu par M. Thiers, à Versailles. A Paris il loge chez M. le comte Paul de Ségur, rue de la Pépinière, tandis que son frère et sa belle-sœur, le duc

et la duchesse de Chartres sont chez M. de Bondy.

M^{me} la comtesse de Paris, que les suites de ses couches retiennent en Angleterre est la seule personne de la famille qui ne soit pas encore venue en France, à Paris.

Jusqu'à présent, et du jour où le comte de Paris a revu sa patrie, la République française n'a pu constater qu'une chose : c'est qu'il y avait en France un citoyen de plus.

LÉO DE BERNARD.

LE DUC DE CHARTRES

ROBERT LE FORT

L'effondrement de Sedan avait entraîné la chute de l'empire et condamné à l'immobilité l'armée de Metz, la seule armée impériale qui tint encore. Les Prussiens victorieux débordaient dans les plaines du Nord et de l'Ouest, ravageant tout pour ravitailler les corps qui marchaient à l'investissement de Paris.

Ahurie par ses désastres successifs, la France improvisait ici et là des armées pour arrêter le flot de cette invasion allemande qui montait, montait plus serré à chaque étape.

Il n'y avait rien, alors qu'on aurait eu besoin de tout. Il fallait tout faire en quelques jours; lever des soldats, les initier aux premiers éléments de la vie militaire, organiser à la diable les intendances pour marcher au plus tôt à l'ennemi, tâcher de lui arracher quelque lambeau de cette France qu'il déchirait à belles dents.

Riche et féconde, la Normandie fut la première menacée dès que la capitulation de Sedan eut laissé aux Prussiens leurs mouvements libres.

Le général Briand fut chargé par le gouvernement de la défense nationale de couvrir les grasses plaines qui s'étendent de Rouen à la mer; de sauver, s'il le pouvait, Dieppe et le Havre. Briand ramassa quelques régiments de marche, recruta quelques mobiles et fit appel à tous ceux qui sentaient battre sous leur mamelle gauche un cœur français chargé de haine contre l'envahisseur. A cet appel répondirent quelques jeunes hommes d'élite. Un prince, qu'on aurait jadis appelé un *enfant de France*, fut de ceux-là; mais il ne vint pas dans l'armée de Briand pour briguer les premiers rangs. Quoique sachant son métier pour l'avoir appris sur les champs de bataille de l'Amérique pendant la guerre de sécession, et dans les plaines de la Lombardie pendant la campagne d'Italie, le duc de Chartres, second fils du duc d'Orléans et petit-fils du roi Louis-Philippe, se présenta dans l'armée française comme simple soldat. Il dépouilla même son titre de prince et laissa dans sa giberne le bâton de maréchal que dans le temps on donnait comme hochet aux enfants de France au bercail. Le duc de Chartres ne fut plus à l'armée de Bretagne que le volontaire Robert le Fort. Robert devint bientôt caporal instructeur; il passa même officier.

Après la prise de Rouen et la retraite de l'armée de Briand qui se repliait sur le Havre, Robert le Fort, qui voulait faire travailler son épée, courut à l'armée de la Loire, alors en formation sous le commandement du général Chanzy. Il fut élu chef d'état-major du général Dargent et assista à toutes les affaires. Dans les combats qui se livrèrent autour d'Orléans, et, à la tête d'une poignée de soldats résolus, il enleva une batterie prussienne et fit prisonnier l'officier ennemi. Robert le Fort fut proposé trois fois pour la croix de la Légion d'honneur que lui décerna enfin M. Thiers, devenu chef du pouvoir exécutif.

Le vaillant officier, l'intrépide volontaire des armées de Bretagne et de la Loire, est redevenu aujourd'hui simple prince du sang, citoyen libre de la République française.

Si la France est encore une fois menacée dans son existence de grande nation, ou si le moment vient où le pays décrètera la nécessité de laver les hontes dont le second empire nous a fait abreuver par l'étranger, ce jour-là la France peut compter sur

le duc de Chartres, qui redeviendra Robert le Fort, nom qu'il a emprunté à l'un de ses illustres ancêtres, et que son jeune passé nous autorise à croire qu'il illustrera encore.

Il arrivera, nous n'en doutons pas, au *but fort élevé* que sa noble mère, la princesse Hélène, aurait été si heureuse et si fière de lui voir atteindre. Il atteindra ce but, car Robert d'Orléans a du temps devant lui.

Né en novembre 1840, il n'a pas encore accompli sa trente et unième année.

LÉO DE BERNARD.

LES PONTONS DE BREST

Les caves de l'Orangerie de Versailles et les baraquements de Satory se sont trouvés insuffisants pour renfermer les milliers de prisonniers que la défaite de l'insurrection communautaire a mis entre les mains de l'armée. Il a bientôt fallu les répartir dans d'autres lieux et choisir ceux qui offraient les plus solides garanties contre les tentatives d'évasion ou de révolte.

On ne pouvait trouver mieux que les pontons de nos grandes cités maritimes. Ce sont là, en effet, des forteresses dont l'isolement, au milieu de l'Océan, rend la surveillance bien plus efficace. Brest, notre grand port militaire, avait tout ce qu'il fallait pour donner un logement sûr aux ex-fédérés. On n'eut pas trop de peine à former trois escadres pénitentiaires de pontons, qu'on installa à une distance assez respectable de la rade.

Une de ces escadres, composée des vaisseaux : *le Fontenoy* et *la Bretagne*, des trois transports *la Renommée*, *l'Hermione*, *la Murne*, et de la corvette cuirassée *l'Atalante*, fut installée dans la grande rade.

La Ville de Bordeaux, *le Napoléon*, *l'Austerlitz* et *l'Yonne*, mouillés dans le voisinage de l'île de Trébéron, formèrent la seconde section, dont l'ensemble pénitentier fut complété par une troisième section embossée sous les feux du fort de l'Armorique, à quelques encablures de l'île Ronde.

Ces navires, commandés par un officier supérieur qui a installé son quartier général sur *le Fontenoy*, sont sous les ordres d'officiers de vaisseau, surveillés par les équipages et gardés par des troupes d'infanterie de marine.

Douze mille prisonniers environ sont répartis sur les pontons, qui peuvent chacun en contenir de sept à neuf cents, logés dans les batteries. Divisés par escouades de dix, les ex-fédérés font trois repas par jour. Le vin est absolument proscrit de leur ordinaire. A part cela, leur nourriture est à peu près la même que celle des matelots.

Deux heures le matin et deux heures le soir, les prisonniers montent sur le pont pour y respirer la vivifiante brise de la mer. Il leur est permis de fumer pendant ce temps de promenade hygiénique.

Ceux qui sont malades sont soignés, soit à l'hôpital maritime, soit au lazaret de Trébéron. Leur état sanitaire est aussi bon que possible, et sur le nombre, on compte, en moyenne, quatre décès par jour.

Il y a eu dans les premiers jours, et alors que l'exaspération de la défaite n'était pas encore calmée, quelques tentatives d'insubordination à bord des pontons de Brest. Une répression énergique en a eu facilement raison. Les révoltés n'ont pas chance de réussir en pleine mer et dans ces conditions. Quant aux évasions, leur réussite est encore plus problématique, car outre la surveillance du bord, des chaloupes à vapeur et armées en guerre se livrent tout autour des pontons à un continuel va-et-vient. La mission spéciale de ces *mouches* marines est de surveiller nuit et jour les pontons et de signaler tout mouvement et tout incident qui ne serait pas réglementaire.

MAC VERNOLL.

CORRESPONDANCE

Brest, juillet 1871.

Mon cher directeur,

Je profite de mon passage à Brest pour vous envoyer des dessins relatifs aux prisonniers venant de Paris.

Lorsque le voyageur arrive par le chemin de fer, la rade se découvre entièrement; l'embarcadere se trouvant au sommet de la ville, en amphithéâtre; de cette position, on voit très-distinctement: le port marchand, le Goulet, l'entrée du port militaire, la baie de Trébéron, la pointe et le fort de l'île Longue, la pointe des Espagnols; la baie de Kélerne et le phare de Porzie, le tout faisant un panorama magnifique.

Je ne vous parle pas de la ville, qui ne manque pas cependant d'un certain attrait par ses accidents de terrain, ni du port militaire, d'un aspect grandiose, et dont il faudrait faire un sujet spécial. Ce qui doit vous intéresser, en ce moment, ce sont certainement les prisons flottantes, les pontons.

Ces derniers sont disposés dans la rade, en trois groupes distincts, formant, pour ainsi dire, trois plans dans la perspective.

Le premier groupe, en avant, est composé des navires: *la Bretagne, l'Atalante, la Borda, le Souffleur, le Bougainville, l'Inflexible et la Renommée*, transport hôpital; dans le groupe venant après, et qui se trouve dans la baie de Kellern, sont: *la Ville-de-Bordeaux, le Napoléon, le Coëdic, l'Austerlitz*; puis, dans le troisième groupe, tout au fond: *la Ville-de-Lyon, le Breslau, le Duquesne, l'Adonis*.

Vous verrez, du reste, très-bien, dans le dessin général de la rade que je vous envoie, la disposition de ces trois groupes.

Chacun de ces pontons contient environ de mille à onze cents prisonniers, où toutes les classes sociales sont confondues. J'ai vu s'y coudoyer des littérateurs, artistes, médecins, ouvriers, etc., et pas mal de cette tourbe humaine n'ayant pas de nom dans l'échelle sociale. — Tout cela (pardonnez-moi l'expression, mais c'est la seule qui rende bien la vérité), tout cela grouille pêle-mêle sur le pont encombré, au moment de la promenade; et pourtant on n'y fait monter que la moitié des prisonniers, à tour de rôle.

Là, les occupations sont diverses: les sympathies morales et physiques se cherchent et forment groupes: ceux-là causent, d'autres jouent aux cartes, quelques-uns lisent; d'autres enfin, assis dans des coins, ôtent leurs vêtements, pièce à pièce, les raccommodent, les nettoient et les purgent, en un mot, de ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, résulte d'une si grande agglomération.

C'est la vue de ce pont, ainsi animé, qui forme le sujet de mon second dessin.

Mais voici l'heure du courrier, je remets à un prochain envoi d'autres détails.

Recevez, etc.

EUGÈNE GRAND.

LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

L'UNION PARISIENNE DE LA PRESSE

Six mois de siège et soixante et onze jours de l'exécrable règne de la Commune, Paris se trouvait un peu désorienté politiquement.

Les secousses avaient été violentes et prolongées. L'esprit public, momentanément affaibli par les horreurs de deux sièges, celles d'un double bombardement, par la capitulation du 28 janvier et la terreur que la Commune avait fait peser sur tous, l'esprit public ne pensait qu'à une chose, assurer la tranquillité, la sécurité si longtemps troublées.

Convoqués par décret du 10 juin pour les vingt et une élections complémentaires du 2 juillet, les Parisiens étaient assez embarrassés dans les choix de leurs candidats. Ils étaient à peine remis de tant et

de si terribles émotions, et ne savaient à laquelle entendre de toutes ces professions de foi qui s'établissaient sur les murailles.

M. de Girardin voulait qu'on envoyât à la Chambre les dix-neuf rédacteurs en chef des journaux qui avaient combattu et la dictature de Gambetta en province et ceux qui s'étaient courageusement élevés contre les excès de la Commune à Paris.

L'opinion restait dans une indécision voisine de l'indifférence, qui menaçait de finir en découragement. Une abstention générale du grand parti de l'ordre était à craindre.

C'est alors que les journaux résolurent de prendre la direction du mouvement électoral et de pousser l'électeur au scrutin.

Une première réunion eut lieu chez M. Guérout, directeur de *l'Opinion nationale*. Ce jour-là, on ne constata que la probabilité prochaine d'une scission parmi les différents journaux représentés.

M. Jenty, de la *France*, et M. Gibiat, du *Constitutionnel*, prirent, quelques jours après, le mouvement en mains et convoquèrent la presse de Paris. Une nouvelle réunion eut lieu, d'où sortit le comité de *l'Union parisienne de la Presse*. On rédigea un programme, auquel vingt journaux adhérèrent.

Formation d'une liste unique de candidats, choisis en dehors de toute préoccupation exclusive de parti, et dont les antécédents et la profession de foi offrieraient de sérieuses garanties à la cause de la paix publique, tel fut ce programme en quelques lignes qu'acceptèrent et défendirent le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, le *Droit*, la *France*, le *Gaulois*, le *Figaro*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, la *Liberté*, le *Messager de Paris*, le *Monde*, la *Patrie*, le *Pays*, l'*Union*, l'*Univers*, le *Correspondant*, le *Moniteur universel*, le *Petit Moniteur*, la *Petite Presse*.

Les réunions eurent lieu au n° 4 de la rue Drouot, dans le local dont notre gravure reproduit l'aspect. A ces réunions assistaient: MM. Gibiat, du *Constitutionnel*; Bast, du *Journal des Débats*; Léopold de Gaillard, du *Correspondant*; François, du *Droit*; Villemessant, du *Figaro*; Jenty, de la *France*; Tarbé, du *Gaulois*; Janicot, de la *Gazette de France*; Taillandier de Villeneuve, de la *Gazette des Tribunaux*; Hervé, du *Journal de Paris*; de Précy, de la *Liberté*; Eug. Rolland, du *Messager de Paris*; Ravelot, du *Monde*; Laurières de Thémis, de la *Patrie*; Eugène Veillot, de l'*Univers*; Paul Dalloz, pour le *Moniteur universel*, le *Petit Moniteur*, le *Monde illustré*, la *Petite Presse*.

Le comité de *l'Union parisienne de la Presse* avait eu le bon esprit de laisser au second plan la question de la forme de gouvernement. Il se ralliait au programme de M. Thiers, comprenant avec beaucoup de raison qu'en l'état actuel la lutte n'existe point entre la République et la Monarchie, mais bien entre le parti de l'ordre et celui du désordre. Et on avait trop souffert du désordre pour ne pas combattre pour l'ordre, au moins à coups de bulletins.

L'Union parisienne englobait dans son programme tous les républicains provisoire, ainsi que les appelle M. Eug. Yung. Sa liste n'a pas passé tout entière aux élections, mais la majorité de ses candidats ont été élus ou appelés au moins par le vote universel.

Le grand honneur de *l'Union parisienne de la Presse* sera d'avoir pris la tête du mouvement électoral dans un moment de trouble aussi profond que celui que nous venons de traverser, et dont les secousses nous agitent encore.

MAXIME VAUVERT.

LA HAINE SAINTE

Un des plus grands crimes de la Commune aura été d'éteindre la haine de la Prusse dans l'âme de la France. Qu'elle était forte et ardente cette sainte haine au lendemain du siège de Paris, après les préliminaires de la paix féroce qui faisait passer la patrie sous les Fourches de la conquête! La soif des représailles nous dévorait tous, l'espoir de la revanche prochaine ou lointaine était l'idée fixe du pays entier. Des ligueurs se formaient, comme des cordons sanitaires, contre le retour des espions allemands.

On se promettait de ne plus vivre que pour la revendication et pour la vengeance. Le serment d'Annibal était gravé dans chaque cœur.

L'insurrection du 18 mars éclata; Paris fut envahi par ses bandes. Elle le remplit d'insanités et de crimes; elle en fit l'épouvante et l'horreur du monde. La Jacquerie, accouplée au Jacobinisme, engendra une faction monstrueuse dont la politique était un massacre, et le drapeau un sac de pillage. Alors un grand changement s'opéra dans tous les esprits. La plaie saignante de l'invasion fut cautérisée par le fer rouge de la guerre civile. La haine fit volte-face et se retourna contre la Commune. La Prusse fut reléguée à l'arrière-plan de la scène tragique où la France, depuis six mois, se débattait dans des flots de sang. Comparé au Sauvage du dedans, le Barbare du dehors parut à quelques-uns presque tolérable. Son oppression réglée fut trouvée légère auprès de la tyrannie délirante des démagogues de l'Hôtel-de-Ville. Les villes et les campagnes qu'occupaient ses hordes étaient recherchées comme des lieux d'asile. Prise entre deux gouffres, la France redouta surtout celui qu'elle savait sans fond. D'ailleurs, on ne peut pas plus servir deux maîtres. Comme les serpents sortis de la verge d'Aaron et de celle du mage égyptien, la dernière venue dévore la première.

La Commune est tombée, l'anarchie expire, la France va renaître. Mais si nous voulons qu'elle se relève de toute sa grandeur, hâtons-nous de faire rentrer dans son âme cette haine urgente, vitale, essentielle. Entretienons-la comme un feu sacré. Si elle s'éteignait, sa vie nationale ne ferait plus que décroître. Son abjuration serait une abdication.

Il faut sonner ce toccin, battre ce rappel, car la France ne sait pas haïr. Il y a un défaut singulier dans son admirable organisation, le manque de mémoire. Son ignorance de la géographie, son inaptitude aux langues étrangères trahissent cette lacune signalée par les physiologistes des races. Mais ce n'est pas seulement la mémoire intellectuelle, c'est aussi la mémoire morale et surtout celle des injures qui lui fait défaut. Elle oublie vite, pardonne aisément, jusqu'aux plus impardonnables insultes. Cela tient peut-être à la facilité merveilleuse avec laquelle elle a jusqu'ici guéri ses blessures. On se réconcilie aisément avec un ennemi quand on se croit sûr de survivre aux coups qu'il vous a portés.

Bien plus, ignorant la haine, la France ne la soupçonne pas chez les autres. Elle a vécu soixante ans en face de l'Allemagne sans se douter qu'elle en était exécrée. Une nation entière complotait son meurtre, préméditait sa ruine, dressait, étape par étape, l'itinéraire de son invasion; la France n'écouait et ne voyait rien. Un jour enfin, assourdie par ses cris de rage, elle répondit par une chanson d'Alfred de Musset et n'y songea plus. Les Barbares étaient là, sur les bords du fleuve, vociférant des menaces, frappant sur leurs boucliers; elle leur lança cette flèche comme un dard d'abeille, et crut les avoir désarmés.

Cette haine contre la France était pourtant, au delà du Rhin, en éruption perpétuelle. Elle brûlait à une profondeur incommensurable, alimentée par des litiges séculaires, par des grimoires historiques, par des parchemins de vieux traités abolis, par l'incendie du Palatinat autant que par les canons d'Iéna. Car l'Allemagne ne connaît pas la prescription en fait de vengeance: Turenne et Napoléon sont contemporains devant sa rancune. Jamais non plus elle ne se croit quitte et ne se déclare assouvie. Leipsick et Waterloo n'étaient pour elle qu'une première revanche, l'à-compte d'une dette insolvable, tant elle en avait outré la sanglante usure.

Cette haine héréditaire, on l'enseignait dans ses écoles, on la professait dans ses universités, ses poètes l'aiguillaient dans leurs chants de guerre, ses philosophes la rédigeaient en systèmes; elle avait fondé des sectes, créé des gymnases; elle était l'âme et l'objectif de ses institutions militaires. Si le polythéisme existait encore, l'Allemagne aurait consacré des temples et voué des victimes au Mauvais Génie de la France. Aussi quand l'heure eut sonné, quand l'occasion provoquée eut enfin surgi, quelle levée en masse et en ordre! quel ralliement subit autour de la Prusse! quel renoncement absolu aux griefs sanglants qu'elle avait contre elle! quelle fusion ar-



M. FRANÇOIS (Droit.) M. E. ROLLAND (Messager de Paris) M. JANICOT (Gazette de France) M. E. VEUILLOT (Univers) M. BAPST (Débats) M. DE VILLEMESANT (Figaro) M. NEYCHENS (Union)
 M. LÉOPOLD DE GAILLARD (Correspondant) M. RAVALET (Monde)



M. HERVÉ (Journal de Paris) M. TARRÉ (Gaulois) M. PAUL DALLOZ (Moniteur universel, P. Moniteur, P. Presse, Monde illustré) M. JENY (France) UN SECRÉTAIRE
 M. TAILLANDIER DE VILLENEUVE (Gazette des tribunaux) M. GIBAT (Constitutionnel, Pays) LAURIÈRES THÉMINES (Patrie)

LES ÉLECTIONS. — Séance de l'Union parisienne de la Presse, dans laquelle a été lue la liste des candidats à l'élection du 2 juillet. — (Dessin de M. G. Janet.)

A. DAUVERNE DE

dente et active dans l'unité qui devait centupler ses forces! Tout se trouva prêt à la fois, les volontés et les armes, les calculs et les enthousiasmes, le mécanisme et la flamme. La France était vaincue d'avance, avant d'avoir combattu.

Ce trésor de haine qui est parfois la ressource unique d'un peuple, où il puise aux jours du péril les énergies du salut suprême, nous l'avions amassé pendant l'invasion. Il s'était grossi de tant d'opprobres et de cruautés, d'affronts et d'outrages qu'il paraissait presque inépuisable. Une diversion de deux mois a-t-elle donc suffi à le dissiper? Une poignée de bandits ravageant Paris, pendant leur règne éphémère, nous fera-t-elle oublier la race gigantesque, puissante, innombrable, qui s'acharne à notre perte; menace notre existence nationale, et, à l'heure qu'il est écrase encore le tiers de la France? La guerre serville a-t-elle amnistié dans nos âmes la guerre étrangère? En ce cas, il faudrait désespérer de la France; car elle même aurait abjuré l'espoir.

Loin d'amoindrir la haine de la Prusse, cette exécration insurrection aurait dû l'accroître; car elles sont jointes l'une à l'autre par des affinités si étroites qu'elles se confondent dans une sorte de monstre à deux têtes. La Commune a été dressée par la Prusse; les crimes qu'elle a commis sont les plagiats de ses forfaits militaires. C'est à son école qu'elle a appris les réquisitions, la loi des otages, les pillages, les fusillades sommaires, les incendies méthodiques. Ses bandits étaient les valets du bourreau allemand qui, debout sur les remparts de Paris, présidait au dernier supplice de la France. Et qui pourrait affirmer que cette infâme parodie ne recélait pas une secrète entente? Qui pourrait dire quel or on trouverait en fouillant le fond de cet égout déchainé? Qu'on se rappelle les signes d'intelligence échangés entre Saint-Denis et l'Hôtel-de-Ville; un agent prussien reconnu sous l'uniforme du général en chef de l'insurrection; les étranges paroles de M. Bismarck reconnaissant à la tribune du parlement fédéral, « un grain de bon sens dans la révolution parisienne. » Ces indices épars, si on parvenait à les compléter, nous conduiraient peut-être, par des ramifications ténébreuses, à quelque horrible rencontre de la Commune surprise en flagrant délit de complicité avec l'invasion.

Ce qu'il y a de certain du moins, c'est la joie des armées allemandes devant les catastrophes de la dernière lutte. Nous étions à Montmorency pendant cette semaine infernale. Chaque soir, du haut des collines, on voyait les incendies s'allumer, comme des cratères, dans l'enceinte de Paris qui remplissait l'horizon. Les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, le Conseil d'Etat, le Palais-Royal, des rues entières prenaient feu et s'embrasaient tour à tour. Le spectre rouge de la grande ville brûlée vive flamboyait sur la noirceur de la nuit. Les officiers et les soldats prussiens accouraient là, comme aux avant-scènes d'un joyeux spectacle, gais, railleurs, bruyamment hilares, saluant les jets des flammes incendiaires comme les fusées d'un feu d'artifice, j'entends encore leurs éclats de rire; j'entends leurs hurrahs et leurs quolibets vociférés dans cette langue allemande qui prend, quand elle insulte, l'accent bestial d'un idiome sauvage. Ces rires effrayants déchiraient le cœur. La Prusse atroupée sur les cotéaux de cette campagne qu'elle a saccagée, et acclamant l'incendie de Paris, faisait songer à Néron regardant brûler Rome du haut de sa tour.

Haissons donc qui nous hait si bien. Cette guerre n'est pas un de ces duels courtois, après lesquels l'homme à terre se soulève pour tendre la main à son adversaire; c'est une lutte irréconciliable, que la défaite peut interrompre, mais non terminer. Certes, il y aurait de la démence à pousser la France vers une revanche immédiate. Il lui faudra des années pour retremper ses armes et se retrouver prête au combat. A Dieu ne plaise qu'elle retombe dans son infatuation d'autrefois! Nous avons appris, par une cruelle expérience, qu'une confiance présomptueuse irrite la fortune, que les cris fanfarons font fuir la victoire. Mais la France ne peut se résigner à sa chute. Tôt ou tard, sous peine de déchéance et de mort, elle devra recouvrer ses provinces perdues. Ses frontières d'avant la guerre étaient déjà terriblement affaiblies. On a vu quelle porte ouvrait aux envahisseurs l'énorme brèche que leur avaient faite

les traités de 1815, depuis la Meuse jusqu'à Wissembourg. Aujourd'hui il n'y a plus de brèche, parce qu'il n'y a plus de rempart; nos dernières forteresses sont retournées contre nous; les canons ennemis plongent à moitié dans l'intérieur du pays. Tant qu'elle n'aura pas reconquis l'Alsace, repris la Lorraine, la France souffrira, comme l'amputé souffre des membres que le fer lui a retranchés. Cette mutilation, si elle se prolonge, amènerait bientôt le dépérissement. Une nation ne peut vivre avec un bras et un pied coupés.

La revanche est donc inévitable dans un temps donné; elle est écrite dans le livre de nos Destins, s'il n'est pas fermé pour jamais. Préparons-nous à la prendre, quand paraîtra l'occasion propice, par la haine patiente et sérieuse, opiniâtre et vigilante de notre ennemi. Etudions ses forces, scrutons ses défauts, explorons ses pièges, emparons-nous de ses progrès en tâchant de les devancer; mettons au ban de Paris sa légion d'espions qui de la banque à l'échoppe, reviennent déjà, effrontément reprendre leurs postes. Que cette haine ne s'évapore point en paroles, mais qu'elle pénètre dans nos lois, qu'elle s'insinue dans nos mœurs, qu'elle inspire la diplomatie et la politique. Qu'elle suscite notre armée nouvelle, illustrée déjà par une lutte héroïque, l'évalde de sa passion, l'embrace de son souffle. Il y a des poisons qui sont des remèdes, la France ne guérira qu'en s'innoculant celui-là.

Aussi bien nous pouvons remettre à la Prusse le soin de retourner son fer dans nos plaies. Elle s'entend à se faire haïr. Le triomphe de notre emprunt, débordé plutôt que couvert, l'irrite déjà jusqu'à la fureur. Ce peuple, que depuis dix mois elle presse, demande deux milliards pour lui payer son rachat. A son appel, cinq milliards sortent en un jour des épargnes de l'Europe entière. L'argent indifférent, sceptique, égoïste, affirme par une profusion sans exemple sa foi dans la vitalité de la France. Il comble à flots le sépulcre où la Prusse croyait l'avoir enfermée. Le crédit du vaincu est cent fois plus grand que ne le serait celui du vainqueur. Aussi voilà le créancier qui se fâche et se repent, avec un dépit cynique, de n'avoir pas doublé la rançon. — Shylock a exigé de son débiteur une livre de chair, prise à l'endroit du cœur. Le patient, l'épée sur la gorge, accepte ce contrat atroce; il ouvre sa poitrine, la tend au couteau. Par un miracle imprévu, il survit à l'opération; sa plaie se cicatrise et se ferme. Sur quoi, Shylock, indigné de ce que sa victime ait la vie si dure, regrette de n'avoir pas réclamé son cœur même, arraché tout vif de son sein.

Du même coup, la Prusse se révolte à l'idée que la France va refaire une puissante armée. Elle signale à la défiance de l'Europe cette incorrigible nation qui n'entend plus être surprise, avec trois cent mille hommes indisciplinés, par douze cent mille soldats aguerris. Elle s'étonne qu'elle ne veuille plus retomber dans cette enfilade de guet-apens et d'embûches qu'elle a traversée en y laissant son sang et ses membres, jusqu'à ce qu'elle vint, mutilée et agonisante, se faire achever dans l'abattoir de Sedan. Elle prêche, d'un ton menaçant, le désarmement à ce peuple qu'elle dépouille à nu, qu'elle dépèce à vif, qu'elle écrase encore du poids d'une armée, et qui ose se mettre sur la défensive, au lieu de se livrer faible et nu à ses récidives! Le *Vae Victis* des vainqueurs barbares n'a jamais été traduit plus insolemment.

Que la France arme donc, puisque l'ennemi la veut désarmée. Que des Alpes aux Pyrénées, elle se revête de force guerrière. Qu'elle économise sur tout, excepté sur l'acier de ses canons et sur les pierres de ses forts. Il y va de son honneur, de son existence, de sa liberté ou de son servage. — Vous connaissez cette grande et tragique théorie de la « Concurrence vitale », posée par Darwin, qui vient de faire une révolution dans la science. D'après ce système, la nature est un immense champ de bataille, où, depuis le gramme jusqu'au quadrupède, chaque être dispute aux autres sa part d'espace, de nourriture et de sève, et où le plus faible finit infailliblement par céder la place au plus fort. Cette règle inexorable on la retrouve dans l'histoire: les peuples y luttent pour l'existence, les races supérieures y supplantent les races inférieures. La loi est dure, mais elle est la loi. La nature subit sans murmure ce droit divin de

la force; mais l'homme, doué de volonté et de libre arbitre, peut corriger sa fatalité. Il a une âme, et l'univers n'en a pas. Il suffit d'un héros apparaissant au milieu d'un peuple condamné par la loi des choses pour faire casser son arrêt.

Par une coïncidence singulière, en même temps que la théorie du naturaliste anglais se produisait dans la science, elle éclatait dans l'histoire actuelle avec une redoutable évidence. La Prusse a combattu la France, non-seulement pour la vaincre, mais pour la détruire. Elle invoque contre elle la « Concurrence vitale » de Darwin, c'est-à-dire la force primant le droit, l'extinction de l'inférieur par le supérieur, l'anéantissement des races romanes, qui décroissent par la race allemande, qui grandit. La lutte commence, la lutte « pour la vie »; une première fois la Prusse a vaincu. Le destin semble avoir prononcé. Que la France n'accepte pas cette sentence; qu'elle en appelle à son génie, qui éclaire et réchauffe le monde; qu'elle ait foi dans son immortalité nationale; qu'elle veuille revivre, et elle triomphera.

Mais, encore une fois, pour vaincre notre ennemi, sachons le haïr. Détester la Prusse, c'est aimer la France. Cette haine n'est que le revers du plus noble et du plus grand des amours.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

COURRIER DU PALAIS

Ce serait samedi, irrévocablement samedi, le jour même où vous recevrez ce numéro du *Monde illustré*, que doivent s'ouvrir les audiences des 3^{me} et 4^{me} conseils de guerre, dans lesquelles il sera statué sur les accusations relatives aux affaires de la Commune... Voilà, du moins, ce que nous annoncent vingt ou trente journaux qui, à cet égard, en savent tout au plus autant que moi, et peut-être un peu moins. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que rien n'est encore décidé.

Les débats doivent commencer par la lecture d'un document des plus importants, signalant les causes et l'origine de l'insurrection du 18 mars. Devant les cours d'assises, l'acte d'accusation reproduit les charges que le débat oral va confirmer, amoindrir ou dissiper; il en est de même devant les conseils de guerre; l'officier rapporteur résume dans un rapport, dont lecture est donnée par le greffier, les faits à charge et à décharge qui résultent de l'information; c'est, devant l'une et l'autre juridictions, une analyse succincte et fidèle de tout ce qui s'est produit dans l'instruction: antécédents, témoignages, conclusions, explications de l'accusé. Cette fois, le document dont il sera donné lecture, à l'ouverture des débats, par M. le commissaire de la République, ne serait plus seulement un rapport s'appliquant à un accusé ou à une série d'accusés, mais un préambule nécessaire à tous ces procès criminels, un exposé général commun à tous, les dominant tous, un relevé de milliers de dossiers remontant des effets aux causes pour jeter une lumière complète sur tous les faits qui se dérouleront successivement, et qui permettra aux juges de mieux apprécier les intentions et la part de responsabilité de chacun.

Tel est le « on dit », car je ne vous le donne que pour tel.

S'il doit en être ainsi, un pareil travail exige, après un long examen, de longues méditations; il est destiné à devenir, même longtemps après le procès, une page historique des plus curieuses. En dehors des difficultés matérielles de l'agencement de la salle d'audience dans les bâtiments des Grandes-Ecuries et du classement des catégories d'accusés, il y a dans l'élaboration d'un document de ce genre l'explication et l'excuse de nouveaux retards.

Il faut en prendre notre parti, et attendre avec calme, sans curiosité impatiente, les décisions d'une justice calme. Je m'étonne et je m'effraye même un peu de ce flot de renseignements contradictoires qui sont publiés chaque jour et, en quelque sorte, démentis le lendemain; c'est pourquoi vous ne me reprochez pas trop de me montrer très-sobre sur ce que l'on appelle « les détails à côté. »

Ainsi, il m'a été affirmé d'abord que les deux jour-

naux judiciaires auraient seuls leurs représentants à l'audience; puis j'ai entendu dire qu'une tribune de cinq places seulement avait été réservée pour toute la presse française et étrangère; puis j'ai lu que les bancs des journalistes contiendraient vingt places, pas une de plus! Et enfin je viens de lire, — ce qui est consolant et me donne beaucoup d'espoir, — que quarante reporters pourraient s'asseoir à la droite du bureau du conseil.

Je vous prie de bien remarquer que je n'annonce pas : j'enregistre les « on dit. »

Si, d'ailleurs, vous êtes bien pressés de connaître d'une façon quelque peu officielle ce qui s'est passé sous la Commune, les tribunaux correctionnels vous offrent largement ce qui est nécessaire pour vous faire prendre patience. Depuis une semaine et plus, défilent sur le banc des prévenus nombre de fonctionnaires de cet étrange gouvernement. Vous rirez, si vous voulez; quant à moi, je ne sais pas, je ne peux pas rire de ces orgueils grotesques et de ces formidables ignorances.

C'est d'abord un homme d'affaires, Pierre Criquet, créé huissier dans le 1^{er} arrondissement, qui a rédigé et signifié des actes, et qui a été condamné par la 10^{me} chambre à deux années d'emprisonnement. Nous verrons les excuses qu'il a présentées se reproduire dans presque toutes les affaires de cette nature : Pierre Criquet était dans la misère; il n'avait pas de pain à donner à sa famille, et, entre cette usurpation de fonctions et la perspective d'aller faire le coup de feu sous la Commune, et sous peine d'être fusillé, il a choisi le premier péril!

Il convient de rappeler les paroles prononcées par M. le substitut Dubois dans cette affaire; ce sera la moralité applicable à toutes les préventions de même nature :

« L'insurrection, triomphante par un coup de surprise et de force, se serait bientôt évanouie dans la boue et le sang, si elle n'avait parodié cette même organisation sociale qu'elle voulait renverser, en nommant à toutes les fonctions désertées par leurs titulaires des individus pris çà et là sur tous les degrés de l'échelle, sans s'inquiéter ni de leur moralité, ni de leur aptitude. Ceux qui ont accepté de telles fonctions se sont rendus moralement complices de l'insurrection, car ils ont contribué à troubler l'esprit public par les fausses apparences d'un gouvernement régulier, en sorte que beaucoup de personnes d'une intelligence peu développée ne savaient plus de quel côté était le droit! »

Vient ensuite un receveur des finances de la Commune; celui-là est un ancien concierge! Et pourtant c'est un homme de soixante-deux ans, qui pendant le siège s'était fait inscrire dans les compagnies de marche et avait vaillamment combattu les Prussiens... mais receveur des finances, percepteur du 15^e arrondissement. — Hélas! beaucoup d'ignorance, beaucoup de misère et un peu de vanité, voilà la cause, voilà la cause! comme aurait dit Shakespeare. Ce pauvre honnête homme fourvoyé a été condamné à six mois de prison. Et puis, lui aussi a prétendu qu'il avait surtout accepté des fonctions civiles pour être dispensé de marcher avec les fédérés.

Nous avons vu aussi un chemisier qui s'est laissé nommer juge de paix, qui a rendu des jugements, opéré des conciliations, signé des procès-verbaux d'opposition de scellés et d'autres actes. Il a eu le malheur de faire connaissance avec le ministre de la justice de la Commune, en allant lui prendre la mesure pour une douzaine de chemises. On voulait, a-t-il dit, le nommer chef de bataillon et le fusiller en cas de refus... Il a préféré se laisser nommer juge de paix du 9^e arrondissement. « J'ai exercé mes fonctions le moins que j'ai pu! » disait-il au Tribunal.

A côté du juge de paix était son greffier, qui a présenté des explications tout à fait semblables. Or, le juge de paix a été condamné à quatre mois de prison et le greffier à un mois la même peine.

Le juge de paix nommé par la Commune dans le 1^{er} arrondissement n'était plus un chemisier, c'était un ancien clerc de notaire passé homme d'affaires. Il affirme qu'on lui a dit: juge de paix ou fusillé! parce qu'on avait besoin de magistrats! Il a siégé, il a rendu des jugements, parce que, dit-il, des gardes

nationaux assistaient à ses audiences le fusil chargé et l'œil sur son fauteuil de juge! Malgré les efforts de M^e Lachaud son défenseur, ce « magistrat malgré lui » a été condamné à quatre mois de prison.

C'est un dessinateur en dentelles qui occupai les fonctions de percepteur du 16^e arrondissement. La misère dans son logis, sa femme enceinte et malade pas d'ouvrage; telles sont ses excuses. Lui aussi a été condamné à quatre mois de prison.

Il a été moins heureux que M. l'inspecteur général du Marché-Neuf, un ouvrier tailleur qui en est quitte pour deux mois de la même peine, quoique selon lui, il n'ait pas fait grand mal en se promenant devant les légumes du marché soumis à son inspection.

Ce que je vous promets, c'est de vous donner avec conscience et avec un plaisir parfait, le compte rendu du premier procès civil dans lequel les Prussiens ou les communaux n'auront aucune part directe ou indirecte; ce procès-là ne fera pas son apparition avant longtemps, je le crains bien! Songez-donc aux troubles et aux contestations que va faire naître pendant plusieurs années la seule destruction des actes de l'Etat civil.

Pour échapper aux redites, je me réfugierai dans les cours d'assises; car, en étudiant la chronique criminelle de la quinzaine, j'ai remarqué avec une douloureuse stupéfaction qu'il y avait encore des crimes ordinaires.

PETIT-JEAN.

AUTEUIL

Comme il était frais! Comme il était pimpant dans sa verdure et la coquetterie de ses jardins cet heureux village d'Auteuil dont les ombrages avaient abrité les penses de Boileau et de Jean-Jacques!

Discrètement placé entre la Seine et l'extrémité méridionale du Bois de Boulogne, il avait tous les bonheurs; on pêchait à la ligne ou on canotait à droite, tandis qu'à gauche celui qui préférait les grandes ombres des bois profonds pouvaient s'enfoncer sous les allées de la Muette ou du Ranelagh, ou bien encore rêvasser sur le bord de cette ravissante mare d'Auteuil dont les arbres séculaires avaient une réputation européenne.

Tout cela n'est plus aujourd'hui. La guerre étrangère et la guerre civile ont passé par là. Les frais ombrages n'existent plus, les vieux chênes ont été coupés par la mitraille ou par la hache; les murs des villas, les riches dorures des plafonds et les perrons de marbre gisent là brisés, déchiquetés, en morceaux, en loques, au milieu des rosiers qui rampent au lieu de grimper et qui s'épuisent dans leur lutte quotidienne contre les envahisseurs de la ronce envieuse.

Près de la porte d'Auteuil, à deux pas du Bois, élevée sur un plateau artificiel, le coquet village avait une belle gare de chemin de fer, avec de spacieuses galeries vitrées et de gais murs de briques rouges. Cette gare dominait les remparts et regardait tout à son aise et les hautes futaies du Bois et les verts coteaux de Meudon.

Les obus ont éventré, rasé cette jolie gare d'Auteuil. Il n'en reste que les ruines retracées par notre dessin.

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.

Il n'est pas toujours bon non plus d'offrir une bonne position stratégique à l'ennemi. Auteuil en a fait la douloureuse expérience, car pour s'emparer de sa porte les batteries versaillaises de Mortemart et de Montretout n'ont épargné ni leur poudre ni leur feu.

Aussi voyez ce qui reste d'Auteuil.

M. V.

NEUILLY

L'aristocratique village de Neuilly avait supporté assez philosophiquement les horreurs du premier siège et il s'était tiré des griffes prussiennes sans trop de mal.

Vint le règne de la Commune et Neuilly fut trans-

formé en champ de bataille. On se battit dans chacune de ses rues, dans chacune de ses maisons; les obus ont éclaté sur sa grande avenue et sur les toits de ses villas; les murs de ses chaumières ont été éventrés la par mitraille qui a plu sur ce malheureux pays pendant plus de deux mois.

Les fédérés tenaient Neuilly, l'armée était maîtresse de Courbevoie. Le beau pont construit il y a cent cinquante ans par l'ingénieur Peyronnet, avec ses cinq arches de 39 mètres d'ouverture et ses magnifiques piles de pierres de Taillancourt, formait le trait de désunion entre les deux camps. Entre ce côté-ci et ce côté-là de la Seine ce n'était qu'un échange continuel de balles et de mitraille.

Deux mois entiers a duré l'œuvre de destruction. Aussi, il faut voir dans quel état la guerre civile a mis ce pauvre pays, on ne voit que ruines, et La Fare et Chaulieu, ces deux familiers du château de Villiers, chercheraient vainement dans leur Neuilly préféré un sujet de joyeux propos ou de gais refrains.

Tout y est morne encore, remis qu'on est à peine de l'effroyable fracas des canons, des mitrailleuses, du crépitement obstiné du chassepot et du fusil à tabatière. On maçonne, on répare les maisons les moins maltraitées, celles qui peuvent étre logeables quand on aura remis un toit; bouché les crevasses faites par les obus.

Mais il est de ces maisons qu'on ne pourra relever, qu'il faudra rebâtir de la cave jusqu'au grenier. Il est des rues entières dont pas un mur n'est resté entier. La rue Peyronnet, dont notre dessin reproduit l'aspect désolé, est une de ces rues. Il faudra la reconstruire d'un bout à l'autre.

Eh bien, on la reconstruira. La France a montré qu'elle était assez riche pour payer ses désastres.

M. V.

UN COIN DU CIMETIÈRE MONTMARTRE

LE LENDEMAIN DE LA PRISE DE PARIS

Ce n'est pas du haut de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, ni porté sur le char de bronze qui couronne l'arche triomphale du Carrousel qu'il faut parler de la gloire des champs de bataille.

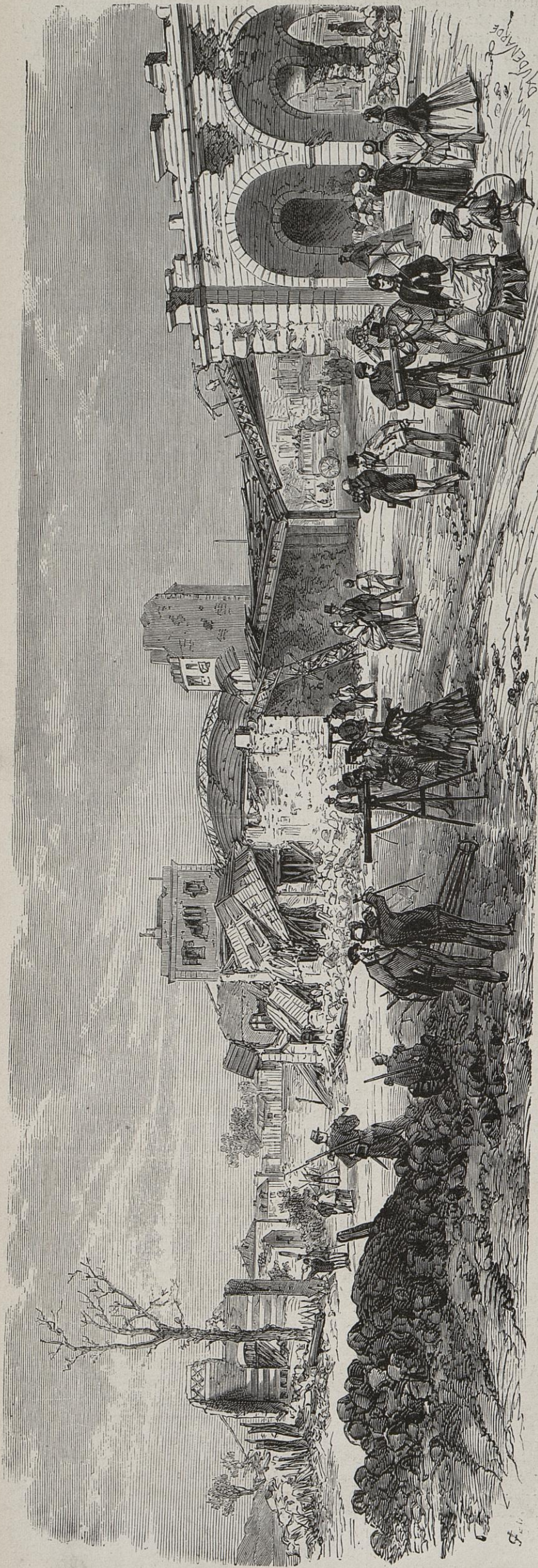
On aurait trop beau jeu pour aller droit à l'enthousiasme, éblouir la raison, faire douter de lui-même le raisonnement.

Pour parler guerre, chanter gloire et victoire, il faut aller, avec notre dessinateur Ed. Morin, et s'acheminer à travers les tombes jusque dans les dernières profondeurs du vaste et double cimetière Montmartre; se placer au bord de cette large tranchée qu'on appelle la fosse commune, et là compter les cadavres auxquels les balles du chassepot et les éclats de la mitraille ont arraché la vie.

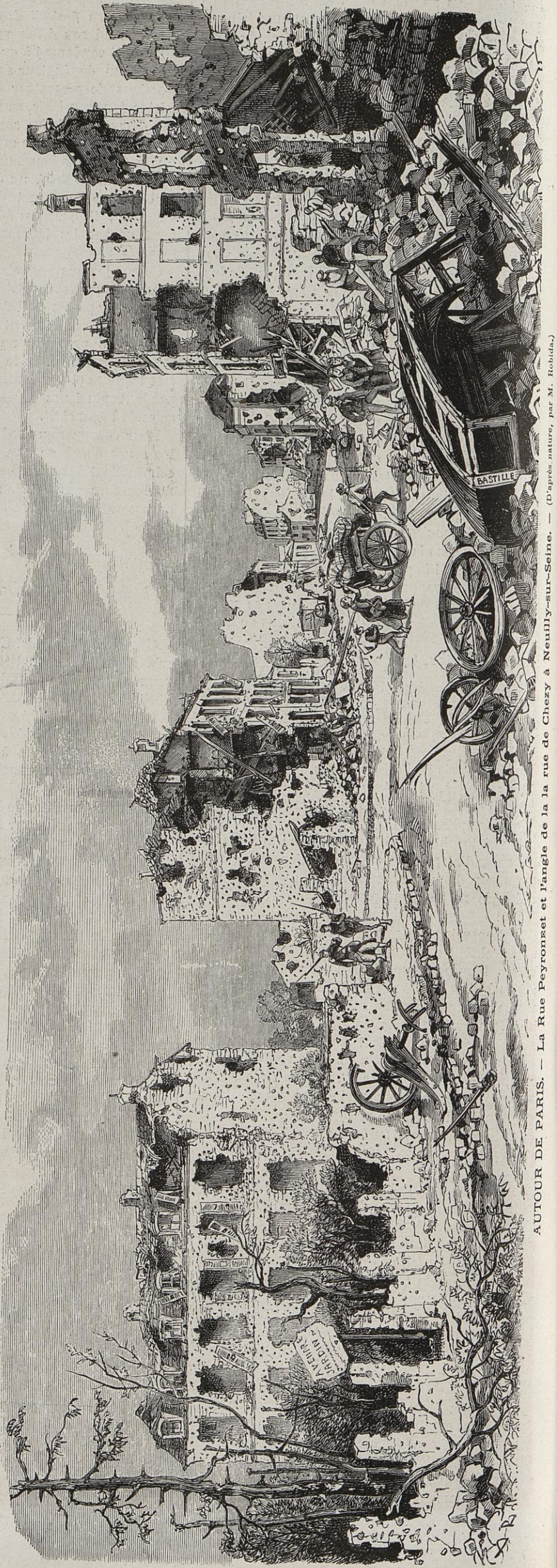
Celui que vous voyez couché dans la mort, le front percé d'un trou noir, était un habile ouvrier dont le travail faisait vivre la jeune famille; cet autre, étendu sur le talus, mort également dans le combat, avait quitté la bêche pour prendre le fusil; celui-ci était peintre, il n'est plus qu'un cadavre qu'on va jeter comme les autres, jeunes ou vieux, au fond de cette fosse. Ils vont dormir là leur sommeil ceux qui n'ont pas craint de disposer follement de leur existence et de la jouer contre celle de leurs frères. Ce sont les victimes de notre dernière guerre civile. Ils se sont battus comme des tigres. Quelques-uns, en se battant, en accomplissant leur acte antihumanitaire, croyaient peut-être faire acte de héros. La haine tombe devant la mort, plaignons leur folie.

Eh bien! voilà le résidu de cette gloire devant laquelle le courage s'aveugle pour élever la destruction de l'espèce à la hauteur d'une vertu, gloire haïssable, et que le plus puissant orateur ne saurait glorifier en face de l'horrible spectacle que le trop réaliste crayon de Morin nous met devant les yeux pour nous forcer à dire : « Ce n'est pas pour faire pareille besogne que l'homme a été doué d'intelligence. Les bêtes en font autant, et notre destinée n'est pas de descendre dans l'échelle des êtres et surtout d'en tirer vanité. »

MAXIME VAUVERT.



AUTOUR DE PARIS. — État actuel de la gare d'Auteuil et de ses abords. — (D'après nature, par M. Eug. Grand.)



AUTOUR DE PARIS. — La Rue Peyronnet et l'angle de la rue de Chezy à Neuilly-sur-Seine. — (D'après nature, par M. Robida.)

AUTOUR DE PARIS. — La Rue Peyronnet et l'angle de la rue de Chezy à Neuilly-sur-Seine. — (D'après nature, par M. Robida.)



LE CHATIMENT. — La nuit du 25 mai au cimetière Montmartre. — (Dessin de M. Edmond Morin.)

THÉÂTRES

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.
Exercices de M^{lle} Pereira, espagnole.

Tous les théâtres sont rouverts, ou peu s'en faut; mais ils ne se décident pas encore à lâcher leurs pièces nouvelles. Pourquoi? La critique ne peut cependant pas recommencer éternellement ses articles sur les *Faux bonshommes* ou sur le *Demi-mondé*, sur la *Charte blanche* ou sur le *Petit Faust*. Depuis longtemps j'ai écrit mon dernier mot sur Frédérick Lemaître, qui, au théâtre Cluny, fait succéder *Don César de Bazan* à *Trente ans ou la vie d'un joueur*. Pourtant le lecteur veut sa chronique; il la lui faut, vaille que vaille.

Je me suis tiré d'embarras cette semaine en allant au Cirque des Champs-Élysées, — ancien cirque de l'Impératrice. L'affiche annonçait les exercices d'une jeune fille, espagnole de naissance et gymnasiarque de son état. Je ne suis pas très-expert dans ces travaux de force et de dislocation, mais il m'a semblé que M^{lle} Pereira avait tout autant de mérite que le légendaire Léotard. Comme lui, elle se joue sur des trapèzes à une hauteur considérable. On l'applaudit beaucoup, et elle attire la foule, tant il est vrai que le cirque est un des besoins de Paris. *Panem et circenses!* comme disait Jules Janin.

Ce que je regrette dans le répertoire des cirques, ce sont les parades dialoguées, telles que *les Anglais au manège*, *Escam tage du clown*, etc. Rien de plus naïf. Une d'elles, intitulée *Rognolet et Passe-Carreau*, ne se joue plus depuis trente ans environ. J'étais bien jeune lorsque je l'ai vue en province; quelques parties seulement en sont restées dans ma mémoire. Le souvenir m'en poursuivant depuis quelques jours, j'ai essayé de la reconstruire en entier; je me suis adressé pour cela à d'anciens écuyers, j'ai consulté des clowns sans ouvrage. Voici le résultat de mes consciencieuses recherches.

Rognolet et Passe-Carreau nous est venu du cirque d'Asthley de Londres. — Pendant l'entr'acte, des garçons de salle disposent à l'une des issues du manège une décoration, toile ou papier, représentant l'extérieur d'une boutique, avec cette enseigne: *Rognolet, marchand tailleur*. Ils apportent aussi une table ou établi. Ces préparatifs terminés, on voit arriver avec un paquet sous le bras, Passe-Carreau, espèce de valet imbécile, le pitre des places publiques. Peut-être n'est-il pas inutile de dire qu'on nomme *carreau* le fer avec lequel les tailleurs abattent les coutures et donnent aux étoffes le pli convenable. — Un bruit de grelots se fait entendre: un postillon se dirige bride abattue sur Passe-Carreau, qui, dans sa peur, laisse tomber son paquet. Il apporte une lettre pour M. Rognolet, et il s'en retourne comme il est venu, avec des *hue* et des *dia*.

Entrée de M. Rognolet, à cheval sur un bidet noir et rétif. M. Rognolet est couvert d'un habit fait d'échantillons de toutes sortes de couleurs.

ROGNOLET. — Qu'est-ce qu'il y a de nouveau, mon garçon?

PASSE-CARREAU. — Rien du tout, m'sieu.

ROGNOLET. — Ah! tant mieux! je vais pouvoir me reposer.

PASSE-CARREAU. — Excepté qu'il est venu un postillon, qui a dit comme ça que son maître vous demande et que c'est bien pressé.

ROGNOLET. — Eh! que ne le disais-tu, butor? Où faut-il aller?

PASSE-CARREAU. — A l'endroit indiqué dans la lettre.

ROGNOLET. — Quelle lettre?

Passe-Carreau cherche partout la lettre; enfin il la trouve dans sa poche. Il déplie une immense feuille de papier.

Rien de plus candide, comme on voit.

Après la lecture de la lettre, Rognolet se prépare à repartir; il enfourche son bidet; mais celui-ci, fatigué déjà d'une longue course, s'abat et entraîne sous lui le pauvre tailleur.

ROGNOLET. — A moi, Passe-Carreau! Au secours! Oh! là, là!

PASSE-CARREAU. — Voilà, monsieur.

ROGNOLET. — Dégage-moi la jambe gauche; elle est brisée.

PASSE-CARREAU. — Est-ce possible? Je vais aller chercher du secours.

ROGNOLET. — Retire ma jambe auparavant. Eh! malheureux! ce n'est pas celle-là, c'est la gauche. (*Passe-Carreau tire la jambe du cheval*). Que fais-tu, Passe-Carreau? Le pauvre animal ne se relèvera pas; il est mort et bien mort; nous n'avons pas trouvé d'avoine en route.

PASSE-CARREAU. — Vous n'avez pas mangé d'avoine en route?

ROGNOLET. — Imbécile! c'est le cheval, etc.

Pendant ce colloque, le tailleur a réussi à se dégager, et il s'est assis sur le cheval, qui ne fait plus aucun mouvement.

ROGNOLET. — Il faut pourtant que je continue ma route. Passe-Carreau, va chercher le maître de poste.

PASSE-CARREAU, *appelant*. — Monsieur La Poste! monsieur La Poste!

Le maître de poste arrive, armé de sa *chambrière*; il demande ce qu'on lui veut.

PASSE-CARREAU. — C'est mon maître et cette bête qui sont tombés tous les deux.

LE MAÎTRE DE POSTE. — Je ne vois ni l'homme ni la bête, mon ami.

PASSE-CARREAU. — Vous êtes donc *mioche*? (*Il le conduit auprès du cheval, qui commence à s'agiter.*)

LE MAÎTRE DE POSTE. — Eh! mais ce bidet n'a pas du tout l'air d'être mort.

ROGNOLET. — Oh! il n'en vaut guère mieux, monsieur; il a une fièvre de cheval...

Lazzis nouveaux. Le cheval se remue dès qu'on s'approche de lui. Effroi de Passe-Carreau. Enfin le maître de poste fait claquer son fouet; le cheval se relève subito en emportant M. Rognolet, qui est resté cramponné à la selle, mais qui s'y trouve placé sens devant derrière.

ROGNOLET. — Arrête! arrête!

Le bidet fait deux ou trois tours de manège avec son fardeau; après quoi il s'en débarrasse et retourne lestement à l'écurie. Gémissements de M. Rognolet, qui se relève clopin-clopant et couvert de poussière. Il cherche partout son chapeau, que Passe-Carreau a placé sous son bras par distraction. Ces jeux de scène sont plus ou moins développés par les acteurs, à leur volonté.

Le maître de poste, à qui M. Rognolet a demandé un cheval pour continuer sa route, en amène un qui a toutes les apparences de la douceur. M. Rognolet s'avance, mais l'animal se met à ruer.

LE MAÎTRE DE POSTE. — Parlez-lui un peu, monsieur Rognolet, et prenez-le par les sentiments; il entendra raison.

Le tailleur flatte le cheval, qui se laisse monter sans résistance et prend le petit trot.

LE MAÎTRE DE POSTE. — Quand je vous le disais, monsieur Rognolet!

ROGNOLET. — Ah! très-bien! Ah! parfait!

Tout à coup, chose prévue, le cheval abdique sa fausse douceur, se cabre et prend le mors aux dents; puis il jette à son tour M. Rognolet sur le sable et s'enfuit, poursuivi par le maître de poste qui feint une grande colère contre lui.

ROGNOLET, *assis par terre*. — Je n'en puis plus. Oh! la tête! Oh! les reins! Passe-Carreau, ôte-moi mes bottes.

Le valet procède à cette opération, qu'il prolonge également à son gré, et qui amène encore une autre série de farces traditionnelles. Passe-Carreau tire avec tant de violence qu'il tombe à la renverse en amenant la première botte. Découragé, il se refuse à tirer la seconde. Rognolet court après lui en le menaçant, un pied chaussé et l'autre nu, ou à peu près.

LE MAÎTRE DE POSTE, *revenant*. — Tenez, monsieur Rognolet, vous êtes un brave homme: voici un autre cheval; je vous réponds de celui-ci.

ROGNOLET, *avec humeur*. — Allons donc, vous vous entendez tous les deux pour me pousser à bout.

Au même instant, le cheval, comme s'il avait compris et comme s'il voulait tirer vengeance de ce propos, s'élance sur le tailleur, le saisit par le collet de son habit, le houspille et le poursuit par toutes les parties du cirque. Rognolet, criant et courant, fait mine d'enjamber la balustrade qui le sépare des spectateurs; ensuite, il essaye de se cacher derrière

Passe-Carreau; de guerre lasse, il se réfugie sous son établi, où il se croit en sûreté; mais le cheval vient appuyer ses pieds de devant sur la table, et la renverse. Débusqué, Rognolet se sauve dans sa maison. Il y est suivi par le cheval, qui entre d'un saut en crevant une fenêtre de papier peint.

Cela termine la scène.

J'ai dit, en commençant, que *Rognolet et Passe-Carreau* nous était venu de Londres, du cirque d'Asthley. Je trouve des traces d'une parade analogue dans un roman de Dickens: *les Temps difficiles*, où sont décrites avec une grande verve comique les mœurs d'une troupe d'écuyers. Il y est fait mention d'un signor Jupe, qui, pour terminer la représentation, doit paraître dans son rôle favori de M. William Bouton, tailleur de Tooley-Street. La « risible hippo-comédiette. » Ce Bouton-là doit être issu de Rognolet.

Aujourd'hui *Rognolet et Passe-Carreau* est complètement rayé du répertoire des cirques.

CHARLES MONSELET.

MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBORD

Le comte de Chambord, en quittant la France où il venait de passer quelques jours après plus de quarante ans d'exil, a adressé une proclamation aux Français. Ce document, que nous reproduisons d'après l'*Union*, est empreint d'une grande dignité, du profond sentiment du droit monarchique. Nous ne voulons parler qu'avec beaucoup de respect de cette parole royale, mais nous ne croyons pas que le comte de Chambord comprenne bien son temps, et cette nation française qu'il voudrait sauver lorsqu'il insiste à ce point sur le retour au drapeau blanc, et fait de la couleur de son drapeau une question qui engage son honneur et sur laquelle il ne céderait dans aucun cas. Henri IV, pour amener une conciliation entre les partis qui se déchiraient et déchiraient la France, fit des sacrifices plus sérieux que celui-ci, et ne crut point pour cela manquer à l'honneur. La France tient au drapeau tricolore, qui est précisément un signe de conciliation entre le passé historique et le nouveau régime dont elle poursuit la réalisation à travers tant d'épreuves.

L'*Union* publie le manifeste suivant:

« Français,

« Je suis au milieu de vous.

« Vous m'avez ouvert les portes de la France et je n'ai pu me refuser le bonheur de revoir ma patrie.

« Mais je ne veux pas donner, par une présence prolongée, de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits, si troublés en ce moment.

« Je quitte donc ce Chambord que vous m'avez donné, et dont j'ai porté le nom avec fierté, depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

« En m'en éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me sépare pas de vous, la France sait que je lui appartiens.

« Je ne puis oublier que le droit monarchique est le patrimoine de la nation, ni déclinier les devoirs qu'il impose envers elle.

« Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi.

« Dieu aidant, nous fonderons ensemble et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

« Nous donnerons pour garantie à ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

« Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge, et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont dès-lors poussée vers l'abîme

où hier elle eût péri, sans l'héroïque effort de notre armée.

« Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs et des villes, dont le sort a fait l'objet de mes plus vives préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le plus souffert dans ce désordre social.

« Mais la France, cruellement désabusée par des désastres sans exemple, comprendra qu'on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur, qu'on n'échappe pas par des expédients à des nécessités éternelles.

« Elle m'appellera et je viendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau.

« A l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir.

« Français,

« Je suis prêt à tout pour aider mon pays à se relever de ses ruines et à reprendre son rang dans le monde; le seul sacrifice que je ne puisse lui faire, c'est celui de mon honneur.

« Je suis et veux être de mon temps; je rends un sincère hommage à toutes ses grandeurs, et quelle que fût la couleur du drapeau sous lequel marchaient nos soldats, j'ai admiré leur héroïsme, et rendu grâce à Dieu de tout ce que leur bravoure ajoute au trésor des gloires de la France.

« Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu ni arrière-pensée.

« Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme ou d'intolérance, que sais-je encore? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François I^{er} et de Jeanne d'Arc.

« C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale, c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine, dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs.

« Il a vaincu la barbarie sur cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'armes des princes de ma famille! c'est lui qui vaincra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé.

« Je le confierai sans crainte à la vaillance de notre armée; il n'a jamais suivi, elle le sait, que le chemin de l'honneur.

« Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux Roi mon aïeul, mourant en exil; il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe.

« Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

« Français.

« Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.

« HENRI.

« Chambord, 5 juillet 1871. »

VICTOR HUGO A BRUXELLES

Le 26 mai, Victor Hugo adressait à l'*Indépendance belge* une lettre comme l'illustre poète a la fantaisie d'en lancer de temps en temps à tous les vents de la terre, afin que son nom vienne résonner à l'oreille de ceux qui l'auraient trop tôt oublié.

« Effondrement. »

« Effarement. »

« Épouvante. »

Le dieu-foudre forme volontiers les phrases de ses oracles de monosyllabes.

Dans la lettre à l'*Indépendance*, donc, M. Hugo déclare qu'il proteste contre la décision du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris (les communiers) Et plus loin il dit :

« Quant à moi, je déclare ceci :

« Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

« Où? En Belgique.

« Je fais à la Belgique cet honneur.

« J'offre l'asile à Bruxelles.

« J'offre l'asile place des Barricades, n° 4. »

Et il continue sur le même ton.

Ainsi, après avoir blâmé le gouvernement, il insulte la nation avec une outrecuidance qui dépasse toute idée de sens commun, et enfin il va jusqu'à défier les lois du pays.

Or, dans la soirée du dimanche, quelques jeunes gens se mettent en tête de faire une visite à Victor Hugo. Ils se présentent sous ses fenêtres au nombre de six ou sept, et l'interpellent. Victor Hugo paraît. « Nous amenons, lui disent-ils, votre frère Dombrowsky, échappé de Paris. Il est fatigué. Hébergéz-le. » Victor Hugo flairant la farce, ferma sa fenêtre. Un long éclat de rire s'échappa du groupe, puis les sifflets aigus se firent entendre, et nos jeunes gens s'en retournèrent gaiement au café.

Cependant, les bourgeois et le peuple, dont la bonne hospitalité est reconnue, — et M. Hugo en sait quelque chose, — se sentirent froissés dans leurs sentiments et dans leur orgueil national, et une nouvelle démonstration s'ensuivit. Cette fois ce n'était plus une farce, c'était, au contraire, un mouvement sérieux. Les sourds murmures commencent, puis grandissent, et s'élèvent jusqu'aux plus hautes notes des huées, accompagnés de sifflets. Quelques pierres furent lancées contre les jalouses abaissées, un des carreaux de l'abat-jour fut brisé. — Et je crois qu'il y eut même quelques petits cris : « A la lanterne! le communisme! »

Le lendemain, en entrant au Sénat, M. le ministre des affaires étrangères fut interpellé par le marquis de Rodes sur les mesures qu'il comptait prendre à l'égard de M. Victor Hugo. Le ministre répondit qu'après avoir invité M. Hugo à s'éloigner, sur son refus, il avait soumis à la signature du roi un arrêté d'expulsion. Le Sénat approuva unanimement, ainsi que la Chambre des Représentants. Tous les journaux, du reste, et tous les hommes sérieux approuvèrent cet acte du gouvernement.

Quant à la conduite de M. Hugo, la folie ou la caducité pourraient à peine la faire excuser.

LÉON BEAUDOUX.

Pour se rendre compte de l'exaspération des Bruxellois il faut se reporter à la fameuse lettre de l'avocat de la Commune, que nous croyons devoir publier ici comme document historique :

« Bruxelles, le 26 mai 1871.

« Monsieur,

« Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

« Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

« Je n'étais pas avec eux.

« J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

« J'ai protesté contre leurs actes: loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

« Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

« La destruction de la colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

« Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

« La colonne détruite a été pour la France une heure triste; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

« Mais la colonne sera relevée et le Louvre est sauvé.

« Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira.

« L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

« Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime, mais fusiller Rigault est un crime.

« Ceux de la Commune, Johannard et la Cécilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans, sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet et Dombrowski, sont des criminels.

« Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans l'Assemblée que dans la Commune, et le crime est évident.

« Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

« Jugez d'abord, puis condamnez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

« Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

« Je reviens au gouvernement belge.

« Il a tort de refuser l'asile.

« La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

« Moi, qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime :

Pro jure contra legem.

« L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

« Au moyen âge, l'Église accordait l'asile, même aux parricides.

« Quant à moi, je déclare ceci :

« Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

« Où? En Belgique.

« Je fais à la Belgique cet honneur.

« J'offre l'asile à Bruxelles.

« J'offre l'asile, place des Barricades, n° 4.

« Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue, et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison. Il est inviolable.

« Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

« Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit, le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

« Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

« Une faiblesse protégeant l'autre.

« Si un homme est hors de la loi, qu'il entre dans ma maison; je défie qui que ce soit de l'en arracher.

« Je parle ici des hommes politiques.

« Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

« Je ferai mon devoir. Avant tout, les principes.

« Un mot encore.

« Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

« Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre?

« La gloire de la Belgique, c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

« En défendant la France, je défends la Belgique.

« Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

« Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. »

VICTOR HUGO.

On prétend que la parisienne ne vit que pour et avec sa beauté. La première ride creuse un sillon dans son cœur, le premier cheveu blanc lui fait verser une larme. La fameuse *Eau des Fées de M^{me} Sarah Félix*, rue Richer a résolu le problème de l'éternelle jeunesse.

Tout ce qu'on peut dire de parfait a été dit sur cette eau si merveilleuse; nous n'avons plus qu'à mettre en garde nos jolies consommatrices contre toute espèce de contrefaçon; et faire bien vérifier le bouchage de l'eau des Fées, sur lequel doit se trouver S. F. ou L. C.



BELGIQUE. — La maison qu'habitait M. Victor Hugo, place des Barricades, à Bruxelles. — Son appartement n'a que les deux fenêtres du premier qui se trouvaient fermées au moment de la manifestation. — (D'après le croquis de M. Von Elliot.)

A VENDRE

CHARMANT YACHT A VAPEUR

Machine à 2 cylindres oscillants de la force de 10 chevaux. — Chaudière neuve. — Longueur du yacht 40 pieds, largeur 2 mètres 30. — Tirant d'eau 70 centimètres.

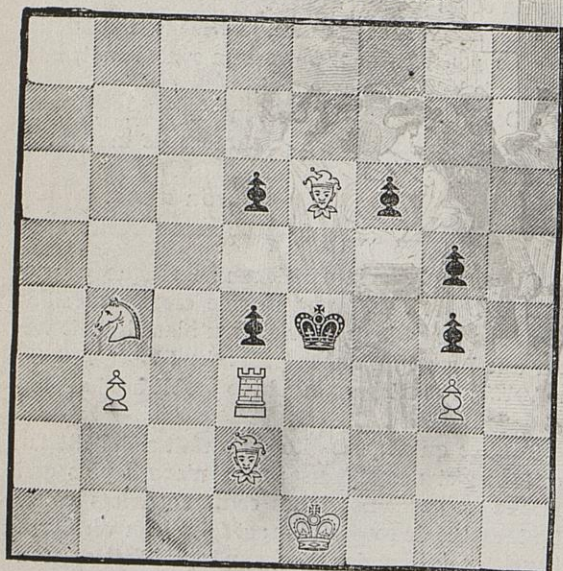
Ce yacht a été construit à Glasgow. Il possède une cabine-salon, dont le plafond s'enlève et est remplacé à volonté par une tente.

S'adresser à M. AUDBOURG, 13, quai Voltaire.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 373.

COMPOSÉ PAR M. CONRAD BAYER



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 373.

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| 1. D 2 R | 1. R pr. F (Var.) |
| 2. R 3 D, éch. déc. | 2. R ad libitum |
| 3. D pr. P ou 4 R, échec et mat. | |
- (A)
- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 1. R 2 F, éch. déc. | 1. T 6 T, échec |
| 3. D pr. T ou C 6 F, échec et mat. | 2. T couvre ou R 5 D |
- (B)
- | | |
|---|------------------------|
| 2. R 3 D, éch. déc. et mat le coup suivant. | 1. C, échec ou F pr. F |
|---|------------------------|
- (C)
- | |
|---|
| 1. D pr. P, échec |
| 2. R pr. D, échec et mat le coup suivant. |
- P JOURNOUD.

LIBRAIRIE ACADEMIQUE DIDIER ET Cie
33, quai des Augustins. — Envoi franco.

- Récits de l'invasion. — Alsace et Lorraine. — Par ALF. MÉZIÈRES. 1 vol. in-12. 3
- Franz Schubert. — Etude sur sa vie et ses œuvres avec le catalogue complet de ses compositions, par M^{me} AUDLEY. 1 vol. in-12 3
- L'homme au masque de fer, par MARIUS TOPIN. 3^e édit. 1 vol. in-12. 3 50
- Conférences et lectures, par A. COCHIN de l'Institut. 1 vol. in-12. 3 50
- L'Académie des sciences pendant le siège de Paris, par GRIMAUD DE CAUX. 1 vol. in-12 3
- Dieu dans la nature, par C. FLAMMARION. 7^e édit. 1 beau vol. in-12 orné d'un portrait et d'une jolie couverture. 4
- La pluralité des mondes habités, par le même. 12^e édit. 1 vol. in-12 orné de planches. . . . 3 50

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

SURDITÉ, BRUITS DANS LES OREILLES
6,800 malades depuis 15 ans : D^r GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1^{re} à 3^{es} Traite par corresp. Guide 2 fr.

L'INSTITUTION DES

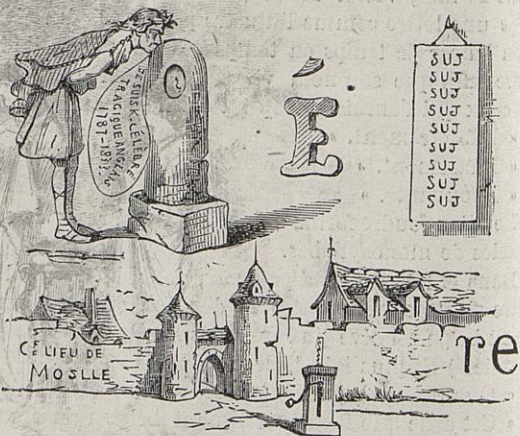
BÈGUES

de Paris. (Direct. M. CHERVIN) ouvre un cours le 14 août. Ecrire : Avenue d'Eylau, 90

En vente à la librairie E. LACHAUD, 4, place du Théâtre-Français, Paris.

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE. — Actes du gouvernement révolutionnaire de Paris: arrêtés, décrets, ordres, proclamations, rapports militaires, etc., etc., auxquels ont été ajoutés quelques documents curieux. — Lettres des fonctionnaires de la Commune. — Ordres trouvés sur les insurgés. Prix franco 3 fr.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Le service des pompiers de province, pendant les incendies de Paris, est au-dessus de tout éloge.

PARIS. — IMPRIMERIE JANNIN, 13, QUAI VOLTAIRE.